L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & Co.

No. 81, rue Chartres.

Journal quotidien............ $12 } payable d'avance
Do. trois fois par semaine, $10 }

CANDIDATS WHIGS

CHOISIS PAR LA CONVENTION NATIONALE.

POUR PRESIDENT DES ETATS UNIS

WILLIAM H. HARRISON,

DE L'OHIO.

POUR VICE-PRESIDENT DES ETATS UNIS

JOHN TYLER,

DE LA VIRGINIE.

NOUVELLE-ORLEANS:

LUNDI MATIN, 23 DECEMBRE 1839.

UN ABOLITIONISTE.

L'esprit d'union et de patriotisme éclairé qui a présidé aux décisions de la Convention Nationale de Harrisbourg, semble avoir frappé d'épouvante les fidèles partisans de l'administration. C'est qu'ils étaient loin de s'attendre à un tel résultat; ils pensaient que chaque délégation s'obstinerait à soutenir le candidat de son choix, et que cette réunion de Harrisburg deviendrait un foyer de discordes, une source de divisions et de haines, dont la défaite du parti libéral devait être la conséquence nécessaire. Qu'on juge donc de leur désappointement en apprenant que les candidats avaient été nommés à l'unanimité, et que les affections personnelles et les prédilections de localité s'étaient effacées devant le grand et patriotique objet de l'opposition: la *régénération du pays!* Les partisans du pouvoir ont compris instinctivement que cet événement est un présage de mort pour la royauté bâtarde de leur chef Van Buren, et c'est ce qui explique pourquoi leurs journaux manifestent une feinte et hypocrite sympathie pour les deux candidats whigs écartés par la Convention, parce qu'ils espèrent ainsi créer au sein de l'opposition des dissentions intestines pour en recueillir les fruits.

Mais ce qui prouve surtout combien ils ont la conscience de leur faiblesse et combien leur cause est désespérée, c'est qu'ils sont forcés d'avoir recours aux plus absurdes accusations. Ainsi, le Louisianais a publié samedi, un très long article pour prouver, à sa manière, que le général Harrison est un abolitioniste. Nous allons prouver nous que de la part du journal officieux du pouvoir, ce n'est pas seulement une calomnie, mais encore que c'est une maladresse; puisque cela nous donnera l'occasion de prouver que s'il y a un abolitioniste parmi les candidats à la présidence, c'est Martin Van Buren!

Lorsque la question de l'admission du Missouri fût portée au congrès, le général Harrison, qui était alors membre de la chambre des représentans pour l'Etat de l'Ohio, *vota pour l'admission avec les membres du sud, quoiqu'il eut reçu de la législature de son Etat l'injonction de voter contre.* "Les citoyens d'un Etat, dit-il, "n'ont pas le droit de s'immiscer dans les affaires intérieures des autres Etats, si donc, il y a des esclaves dans l'Etat qui demande à être admis dans la fédération, cela ne concerne que les citoyens de cet Etat; les citoyens des autres Etats n'ont rien à y voir." Cette noble conduite empêcha sa ré-élection; mais, est-ce à nous, hommes du Sud, de reprocher au général Harrison d'avoir voté pour nous, avec nous, d'avoir en un mot embrassé volontairement nos intérêts?

Et n'est-il pas absurde d'accuser d'abolitionisme, celui qui a ainsi combattu les abolitionistes dans le Congrès, aux dépens de sa popularité, et contrairement au mandat impératif des ses constituants?

Dira-t-on qu'il n'a pas toujours persisté dans ces dispositions anti-abolitionistes? Nous défions ses ennemis de citer un fait à l'appui de cette assertion; car quinze ans plus tard, se trouvant entouré des citoyens d'un Etat où l'esclavage n'existe pas, il ne craignit pas d'aborder ce sujet délicat et de déclarer "*que les abolitionistes troublaient la paix de l'Union, qu'ils soulevaient des élémens de discorde et mettaient en danger la stabilité de nos institutions*".

Non, Harrison n'est pas et n'a jamais été abolitioniste, car les actes de toute sa vie prouvent que le Sud n'a pas de plus fervent ami, pas de plus zélé défenseur! En est-il de même de Van Buren? examinons:

Mr. Van Buren était Sénateur de l'Etat de New-York lorsque la question du Missouri s'agitait devant le Congrès; et l'on verra que sa conduite en cette circonstance fut celle d'un abolitioniste.

La résolution suivante qui fut alors adoptée par la législature de New-York, n'a pas besoin de commentaire:

"Attendu que toute extension ultérieure de l'esclavage dans les Etats-Unis est un sujet de la plus haute importance pour cet Etat, et attendu que nous considérons l'esclavage comme un mal déplorable, et que dans notre opinion on doit lui opposer toutes les barrières que peut offrir la constitution, pour prévenir son extension; et que comme la constitution des Etats Unis donne clairement au congrès le droit d'exiger des nouveaux Etats qui ne sont pas compris dans le territoire originaire de l'Union, la prohibition de l'esclavage comme condition de leur admission dans l'Union. C'est pourquoi il est —

"*Résolu*, sauf l'approbation du sénat, que nos sénateurs soient *instruits* et nos représentants soient *requis* de s'opposer à l'admission dans l'Union d'aucun Etat ou territoire, sans faire de la prohibition de l'esclavage une condition absolue d'admission."

Cette résolution ayant été portée au sénat le 29 janvier 1820, elle fut adoptée à l'unanimité. Etaient présents MM. Adams, Austin, Barnum, Bartow, Browne, Childs, Dubley, Dayton, Ditmiss, Evans, Forthington, Hammond, Hart, Livingston, Lounsbury, McMartin, Moons, Mallory, Moore, Noyes, Paine, Ross, Rosencrants, Skinner, Swan, VAN BUREN, Wilson, Young—30".

Ainsi il est hors de doute que M. Van-Buren a déclaré par son vote *qu'il considérait l'esclavage comme un mal déplorable auquel on devait opposer toutes les barrières que peut offrir la constitution*; ainsi M. Van-Buren a été d'opinion *qu'on ne devait pas admettre le Missouri dans la fédération* PARCE QUE C'ÉTAIT UN ETAT A ESCLAVES.

Et ces opinions ne sont-elles pas celles d'un abolitioniste?

L'année suivante (1821), M. Van Buren soutint de sa parole et de son vote la motion tendant à donner aux nègres libres de l'Etat de New-York le droit de suffrage.

Et cette opinion n'est-elle pas celle d'un abolitioniste?

En 1822, M. Van Buren vota pour faire prohiber l'introduction des esclaves dans le territoire des Florides.

Cette opinion n'est-elle pas encore celle d'un abolitioniste?

M. Van Buren a affirmé en 1836, que le Congrès avait le droit d'abolir l'esclavage dans le district de Colombie.

N'est-ce pas là l'opinion d'un violent abolitioniste et Tappan lui-même pourrait-il en dire davantage?

Journaux du pouvoir, vous savez bien que votre chef est abolitioniste; et c'est uniquement pour donner le change, que vous portez contre notre candidat une accusation dont vous connaissez vous-même la fausseté!

Le gouverneur A. B. Roman a lancé samedi dernier une proclamation offrant une *récompense* de $500 à toute personne qui arrêtera Williams Nevils et Thomas H. Booth accusés de meurtre, le premier sur la personne de M. William Harper et le second sur le second surcoffe de J. B. Rusk, et qui les livrera au shérif de la paroisse de Madison dans laquelle les meurtres ont été commis. On croit que l'un des accusés s'est réfugié dans le Texas et l'autre dans l'Etat du Mississipi. William Nevils est âgé de trente-sept à trente-huit ans, sa taille est de six pieds, il est mince de corps et a le visage brun et les yeux et les cheveux noirs. Thomas H. Booth a vingt ou vingt-un ans, sa taille est de 5 pieds 10 pouces et ses cheveux sont bruns.

Nous ne connaissons pas exactement le produit de la foire au bénéfice des orphelines; mais il doit être considérable à en juger par le bénéfice de la table No —— tenue par Mlle M. qui s'est élevé à $1730. Si les onze autres tables ont donné des résultats analogues le bénéfice total dépassera $20,000, sans compter les recettes faites à l'entrée.

Nous avons remarqué chez M. Hougenague, lithographe, passage de la Bourse, une fort jolie copie d'un tableau de Ary Sheffer, peintre d'une grande réputation, comme on le sait; cette copie, qui a conservé presque tous les mérites de l'original, est mise en loterie par le propriétaire. C'est une bonne fortune dont les amateurs de peinture doivent profiter avec empressement.

Une société de jeunes gens commence aujourd'hui des représentations théâtrales dont le produit est destiné à relever le Muséum de Ploegh. Cet établissement a, comme on le sait, une valeur incontestable; et le public doit s'empresser de seconder dans leur entreprise des amateurs qui se proposent un but aussi louable: on peut faire le bien en s'amusant; il y a double profit. Pour leur première soirée, les *Thespiens* donnent la belle tragédie d'Otway: *Venise sauvée* et un fort joli vaudeville. Cette représentation et celles qui suivront, auront lieu au Muséum de Ploegh.

LE NAVIRE L'ANDELLE.

Parmi les batimens français qui sont maintenant sur notre rade, l'Andelle du Havre se distingue par son élégance, par sa grandeur et surtout par la nature de sa construction où l'on s'est évidemment proposé d'imiter le modèle Américain.

La plupart des batimens français sont en effet construits pour porter des chargemens très lourds, parce que le commerce des Colonies alimente presque exclusivement leur navigation et qu'il est nécessaire de leur donner une force capable de résister à ces lourdes cargaisons. Pour cela on est obligé de sacrifier la capacité à la force; et lorsque par hasard on veut leur donner un chargement de coton ou de toute denrée d'encombrement, on est frappé de la modicité comparative de leur fret.

Dans les navires Américains, au contraire, ceux surtout qui sont destinés à porter du coton, tout est sacrifié à la capacité, et c'est ce qui explique pourquoi ils prennent des charges si volumineuses avec un si faible tirant d'eau.

Les trois mâts l'Andelle, affecté spécialement à la navigation de la Nlle-Orléans, a été construit sur ces données: Il a 143 pieds de longueur et les autres dimensions sont en proportion. Il doit porter de 2,200 à 2,400 balles de coton sans que pour cela son tirant d'eau puisse l'empêcher de franchir la barre en tout temps.

☞ Nous sommes priés d'annoncer que la vente de marchandises sèches, habillemens, bottes et brodequins, au magasin de MM. Isaac Bridge & Co., 134 Magasins, sera continuée aujourd'hui lundi, à 10 heures, par le ministère de H. J. Domingon, encanteur.

L'anniversaire du 23 décembre 1814 a été célébré hier par les différents corps de la légion avec un vif entrainement. Tout le monde a pu admirer le nombre et la belle tenue des compagnies. La journée a favorisé cette fête, le soleil de décembre avait tout l'éclat du printemps.

COMMERCE DE BALTIMORE.

Le *Lyford's Price Current*, publie l'état suivant des importations et des exportations qui ont été faites dans le district de Baltimore, pendant le dernier trimestre de 1838 et les trois premiers de 1839.

Importations par des navires Américains.

	Marchandises franches de droits.	Advalorem.	Droit spécifique.
Du 1er oct. au 31 déc. 1838	608,021—	195,664—	478,073
Du 1er janv au 31 mars 1839	689,149—	450,181—	481,621
" 1er avril au 30 juin	582,855—	185,717—	628,784
" 1er juillet au 30 sep.	755,941—	460,222—	391,6 9
Importations par navires étrangers.			
Du 1er oct. au 31 dec 1838	25,748—	73,919—	22,418
" 1 janv au 31 mars	9,301—	87,380—	51,684
" 1 avril au 30 juin	27,339—	116,5 3—	26,217
" 1 juillet au 30 sept.	117,167—	125,634—	48,194
	$1,933,699—	1,9,9,270—	2,074,849

EXPORTATIONS.

	Par navires Americains	Par navires Etrangers	Marchandises franches par nav. Etrangers et Américains
Du 1er oct. au 31 déc 1838	910,195—	329,572—	96,2 9
" 1 janv. au 31 mars 1839	812,520—	279,477—	48 868
" 1 avril au 30 juin	749,926—	271,816—	6,6 3
" 1 juillet au 30 sept.	650,022—	280,668—	49,046
	$3,121,625—	1,161,621—	202 695

ETAT de situation des banques de la Caroline du Sud, au mois de Novembre dernier, tel qu'il a été présenté au gouverneur.

PASSIF.		
Capital,	11,696,491 71	
Circulation,	4,041,183 17	
Depôts,	2,377,960 12	
Dû aux banques,	25,603 88	
Dû au trésor de l'Etat,	2,763,974 47	
Bénéfices,	1,197,385 03	21,903,838 39
ACTIF.		
Prêts,	18,058,374 18	
Actions,	1,668,713 67	
Immeubles,	307,906 98	
Espèces,	1,856,543 56	21,903,838 39

ETAT de situation des cinq banques de Comité de la Caroline du Sud, au mois de novembre dernier.

PASSIF.		
Capital,	2,154,440 75	
Circulation,	1,668,811 00	
Dépôts,	198,219 03	
Bénéfices,	126,479 98	4,149,950 75
ACTIF.		
Billets,	2,467,586 65	
Traites,	1,046,313 41	
Dû par d'autres banques,	96,655 09	
Espèces,	506,719 06	
Immeubles,	40,676 54	4,149,950 75

ETAT de situation des Banques de Charleston, excepté de celle de l'Etat de la Caroline du Sud.

PASSIF.		
Capital,	8,987,732 48	
Circulation,	1,834,705 17	
Dépôts,	1,579,920 47	
Dû par d'autres banques,	129,251 39	
Bénéfices,	859,805 05	12,681,414 66
ACTIF.		
Billets,	8,676,079 70	
Traites,	1,665,868 00	
Actions,	1,071,348 29	
Immeubles,	212 454 64	
Espèces.	1,055,644 10	12,681,414 66

BATAILLE DE PRINCETON; MORT DU GENERAL MERCER.

Extrait des "Souvenirs et Mémoires sur la vie et le caractère de Washington."

La plupart des mémoires historiques sur la guerre de la Révolution d'Amérique sont mal informés au sujet de la mort du général Mercer qui succomba à la bataille de Princeton, le 4 janvier 1777. Nous venons offrir l'hommage de notre vénération à la mémoire de ce martyr, en donnant à son pays adoptif et au monde les particularités authentiques d'héroïsme et de dévouement qui accompagnèrent sa mort.

C'était après le rude combat livré par l'avant-garde de l'armée Américaine, commandée par le général Mercer, et le 17e Régiment de l'armée Anglaise, au moment où les Américains opéraient leur retraite à travers le verger de l'habitation Clarck. Tandis que le général Mercer s'efforçait de rallier ses troupes rompues, il fut renversé à terre, grièvement blessé d'un coup de mousquet. Il était alors à pied, le cheval gris qu'il montait au commencement de l'action, ayant reçu dans les jambes de devant une balle qui l'avait mis hors de service. Les soldats anglais le reconnurent pas d'abord le grade du général parce que celui-ci, pour se garantir du froid qu'il faisait le matin, avait passé une redingotte par dessus son uniforme. Aussitôt qu'ils s'aperçurent que c'était un officier général, leur joie fut grande, car ils s'imaginèrent avoir pris le général en chef: "Rends-toi, Rebelle," lui criaient-ils.

Mercer au plus indomptable courage unissait un caractère vif et emporté "Je ne suis pas un rebelle," répondit-il avec indignation, tandis que les bayonnettes ennemies menaçaient sa poitrine; et décidé à mourir comme il avait vécu, en noble et véritable soldat de la liberté, il frappa de son sabre le soldat le plus rapproché de lui. Il fut alors percé de coups de bayonnettes et laissé pour mort.

A la retraite de l'ennemi, le général blessé fut transporté dans l'habitation Clarck, qui était voisine du champ de bataille. Trompé par de fausses nouvelles sur le sort de son vieux compagnon d'armes dans la guerre de 1755, sur le sort d'un officier qu'il aimait, le commandant en chef envoya son aide-de-camp à la recherche de son ami. Ce fut seulement lorsque l'armée américaine était en pleine marche sur Morristown qu'il apprit, à sa grande satisfaction, que Mercer, quoique fort grièvement blessé, vivait encore. A sa première halte qui eut lieu à Sommerset-Court-House, Washington dépêcha le major George Lewis, son neveu, capitaine des gardes à cheval, avec une lettre pour lord Cornwallis: il réclamait de sa seigneurie les plus grands égards pour le blessé et la permission pour le jeune Lewis de rester auprès de lui afin de veiller à ses besoins. Lord Cornwallis consentit à ces deux demandes et ordonna à son chirurgien-major de soigner le général Mercer.

Après avoir examiné les blessures, le chirurgien anglais affirma que bien qu'elles fussent nombreuses et profondes, aucune d'elles ne lui semblait dangereuse. Mercer qui avait étudié en Europe pour être chirurgien d'armée, dit alors au jeune Lewis: "Levez mon bras droit, George, et Monsieur découvrira la plus petite de mes blessures; mais celle-là sera la plus mauvaise. Oui, Monsieur, c'est un camarade qui fera ma besogne." Il languit jusqu'au 12 janvier; il expira bientôt dans les bras de Lewis, admiré et pleuré par tout l'armée. Pendant qu'il languissait dans son lit de souffrance, il déchargea ses ennemis de l'odieuse accusation portée contre eux non seulement en 1777, mais un demi siècle encore après, d'avoir massacré à coups de bayonnettes un officier général après qu'il eut rendu son épée et se fut reconnu prisonnier de guerre: il déclara qu'il n'avait lâché son épée que lorsque son bras n'avait plus eu la force de la soutenir. Il rendit au Commandant en chef un hommage qui partait du cœur: se réjouit avec l'orgueil d'un soldat des triomphes de Trenton et de Princeton, auxquels il avait eu bonne part et fit des vœux fervens pour le succès de la cause de l'Indépendance américaine.

Ainsi mourut Hugues Mercer, dont le nom restera toujours lié aux grands événemens qui ont signalé la guerre de la révolution. Quand la postérité reconnaissante élèvera un monument aux martyrs qui ont scellé de leur sang la charte de nos libertés, en n'oubliera pas alors celui que Washington pleura et qu'il appelait le digne et brave général Mercer.

A ces détails, nous joindrons une simple anecdote pour montrer que les principes purs et élevés animaient les patriotes et les soldats dans ces jours de combats et de gloire.

La Virginie avait d'abord organisé deux régimens pour la cause commune. Lorsqu'il fut décidé qu'on en lèverait un troisième, il y eut de nombreuses demandes pour obtenir des commissions; et comme presque toutes venaient d'hommes dans une belle position de fortune et de famille, il y avait à peine une demande pour un rang moindre que celui d'officier d'état major. Pendant une séance de la *Chambre des Bourgeois* sur ce sujet important, un homme d'un extérieur fort simple mais tout à fait militaire fit passer au président une feuille de papier sur laquelle se trouvaient ces mots: "Hugues Mercer servira son pays adoptif et la cause de la liberté dans quelque rang qu'on le place."

Une pareille pétition, venant d'un vieux soldat nourri dans les camps en Europe, du compagnon de Washington dans la guerre de 1755, d'un homme placé si haut dans l'estime et la confiance de ce grand citoyen, devait suffire aux yeux des patriotes qui composaient la *Chambre des Bourgeois* de Virginie aux jours de la révolution. Le commandement du troisième régiment fut donné sur le champ à Mercer.

La bataille de Princeton, si l'on considère sa durée et le nombre de troupes engagées, fut pour nos officiers la plus meurtrière de toutes les actions qui marquèrent le cours de la guerre: les Américains perdirent un Général, deux Colonels, un Major et trois capitaines, tous tués. Jamais la valeur de nos ennemis dans aucune des circonstances de leur longue carrière militaire, ne se montra d'une manière plus brillante que le 3 janvier 1777, jour où le 17e régiment fit des prodiges de courage et de discipline. Washington lui-même au plus fort du combat, montrant ces vaillantes troupes à ses officiers, s'écria: "Voyez comme ces braves gens-là se battent! Ah! messieurs, messieurs, quand pourrons-nous garder une armée assez longtems réunie pour acquérir une discipline égale à celle de nos ennemis!"

Les troupes régulières qui composaient la grande armée à la fin de l'année 1776, étaient formées des débris de plusieurs régimens qu'avaient détruits des marches continuelles et fatigantes et des souffrances de toute sorte au cœur même de l'hyver. Le beau régiment de Smalwood, qui renfermait la fleur de la jeunesse du Maryland et qui, au mois de juillet précédent lorsqu'il arriva à Philadelphie, comptait onze cent soldats, n'avait au 3 janvier guère plus de soixante hommes sous les drapeaux et était commandé par un capitaine.

Au fait, le gros de ce qu'on appelait alors la grande armée consistait en milices de la Pensylvanie, et volontaires, citoyens-soldats qui avaient quitté leurs confortables demeures à l'appel de la patrie et qui supportaient les rigueurs d'une campagne en plein hyver. Le matin de la bataille de Princeton, ils étaient depuis dix-huit heures sous les armes, fatigués par une longue marche de nuit. Etait-il donc étonnant qu'ils reculassent devant les bayonnettes d'ennemis frais et prêts à l'attaque?

L'héroïque dévouement de Washington se déploya dans cette mémorable journée. Il sentit que le moment était venu pour lui d'accomplir le serment qu'il avait fait au pied des autels lorsqu'il avait pris les armes pour sa patrie, de conquérir sa liberté ou de périr pour elle. Une défaite à Princeton eut été l'anéantissement de toutes les espérances de l'Amérique, car outre les forces ennemies que l'on avait en tête, lord Cornwallis avec l'élite de l'armée anglaise qui montait à huit mille hommes, menaçait déjà de tomber sur nos derrières. Ce fut là le moment décisif de la lutte: pendant les événemens pressés mais imposans qui signalèrent le court espace d'une semaine, la liberté subit sa plus cruelle agonie. Que ne devons nous pas à la mémoire de cette bande sacrée qui, sous la conduite du héros de la liberté, affronta l'effroyable tempête qui pouvait périr les destinées de notre pays!

Le dévouement de Washington dans les champs de Princeton appartient à l'histoire. Nous avons souvent entendu sur ce mémorable événement les émouvans récits du colonel Fitz-Gerald qui était aide de camp du commandant en chef; jamais il ne parlait des dangers qu'avait courus son général et de sa préservation presque miraculeuse, sans que ce souvenir lui arrachât une larme, touchant hommage d'admiration!

L'aide de camp venait d'ordonner de porter en avant les troupes qui composaient l'arrière garde de la colonne, lorsque le corps du général Mercer engagea l'action. Il retourna promptement à la place où il avait laissé le commandant en chef, et ne l'y trouva plus. Il l'aperçut bientôt cherchant à rallier la ligne que venait de mettre en désordre une charge rapide et vigoureuse de l'ennemi. Après des efforts inutiles pour rétablir la fortune, Washington tourna la tête de son cheval vers l'ennemi et dans cette position resta inébranlable. C'était un dernier appel qu'il faisait à ses soldats auxquels il semblait dire: "Laisserez-vous votre général aux mains de l'ennemi!" Ce mot appel fut compris: Les Américains défaits se rallient en un instant et se forment en ligne, l'ennemi s'arrête pour se mettre en bataille. Le chef des Américains est au milieu des deux armées, exposé à tous les coups; les deux lignes mettent en joue; adopter à la mort est impossible! Fitz-Gerald frappé d'horreur, par le danger que court son chef bien-aimé, laisse tomber les rênes sur le cou de son cheval et se cache la figure avec son chapeau pour ne pas le voir mourir. Une décharge de mousqueterie se fait entendre, puis une grande acclamation; c'était un cri de victoire. L'aide de camp lève les yeux; ô glorieux spectacle! l'ennemi est rompu, l'ennemi est en fuite; et au milieu des tourbillons de fumée, son général, debout, vivant, sans blessure, agite son chapeau et anime ses camarades à la poursuite des vaincus.

Aussitôt le colonel se précipite à travers les morts et les mourants vers son commandant, en s'écriant: "Dieu merci! votre Excellence n'est pas blessée!" et ce brave fils d'Erin au cœur chaud, cet homme qui n'est guère habitué à s'attendrir, laisse cependant éclater ses sentiments et pleure de joie comme un enfant. Washington, toujours calme au milieu des scènes les plus animées, saisit avec affection la main de son aide-de-camp et lui dit: "En avant, mon cher colonel, en avant, ramenez les troupes, la journée est à nous."

RECAPITULATION DES VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par J. B. Blache, à 10 heures, dans la rue du Canal—Remède le Roi et autres.

Par J. B. Blache, à 4 heures, sur la Levée, en face le marché—90 barriques claret.

Par P. E. Tricou, à la résidence de feu Pierre Norbert Boudousquié—Les effets appartenant à la succession.

Par Fernandez et Whiting, à leur magasin d'encan—Papier peint.

Par H. J. Domingon, à 4 heures, en face la Presse à coton—100 barils pommes de terre.

Par Beard et Kendig, à 10 heures, au No. 45 Nlle Levée—Habits et linge fait.

Messieurs les Editeurs,

Ayez la bonté d'annoncer Mr. JOSEPH KENNEDY, comme candidat pour maire de la ville, à la prochaine élection, et il sera soutenu par

UN GRAND NOMBRE DE VOTANS.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer qu'à la demande d'un grand nombre des citoyens des trois municipalités, M. WILLIAM FRERET, a consenti à se présenter comme candidat à la place de maire à la prochaine élection.

Messieurs les Editeurs.

Vous êtes priés d'annoncer dans votre estimable journal que LOUIS U. GAIENNIE, Esq. sera soutenu comme maire à la prochaine élection et qu'il obtiendra les votes des

1ère. 2de et 3ème MUNICIPALITES.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire Georgiana, Toole, Liverpool, S. Wright
" Denmark, Frost, do. L H Gale
" Constellation, Houdlette, Genoa, [illegible]
" Carolina, Lemist, Boston, A Merritt
" Gen. Washington, Marbury, Liverpool, L H Gale
" Zampa, Domigné, Nante, J Mager
Barque Euphrates, Aulding, Marseilles, [illegible]
" Astoria, Soule, Hull, J Oxnard et co
Brick Horace, White, Trieste, S et J Whitney
" Triump, Farland, St-Marks, L H Gale
" Tom Paine, Robinson, New York, S & J Whitney
Bedford et Beck
" George, Trowbridge, Charleston, W R Fosdick et co
Goel. Orians, Harding, West Indies, D Marstin
" Urchin, Cook, Mobile, J C Jenkins
" Perseverance, Hobieu, do. J H Ashbridge
" Ann, Farris, do. capitaine
" Watchman, Murray, Matamoros, W F Vigers et co
" Ontario, Vinal, Galveston, Bryan, Austin et co
Steamer Dayton, Canan, Brazoria, cap

ARRIVES.

Bateau de remorque Hudson, Davis, des passes—ayant mis en mer deux navires, a amené dans le port les navires Troy, Majestueux, et les barques Iris et Tarquin—Laissé la passe N E le 20 courant, à 6 heures p m; rapporte rien de nouveau.

Bateau de remorque Tiger, Beebe, de la passe N E—ayant mis en mer les navires Alexander et Ontario; il a amené dans le port le navire Huntsville, la barque Petite Susanne, et les bricks Terpsichore et Chapman—Laissé la barre N E le 20 courant, à une heure P M.

Bateau de remorque Shark, Martin, du détour, avec la barque Marengo, le brick Helen et la goél Nantucket.

Navire Huntsville, Eldridge, de New York.

Navire Troy, Dockendorf, 18 jours de New York, à P. Laidlaw.

Navire Majestueux, Quérier, 62 jours de Bordeaux, à Royer et Labatut.

Barque Tarquin, Hosmer, 18 jours de Camden, Me., au capitaine.

Barque Iris, Lamb, de Pensacole, sur lest, au capitaine.

Barque Petite Suzanne, Laguerenne, 67 jours de Bordeaux.

Barque Marengo, Gilespie, de la Mobile, sur lest, au capt.

Brick Helen, Cheesam, 25 jours de Boston, au capitaine.

Brick Terpsicore, Berson, 60 jours de Lisbonne, à T Barrett.

Brick Chapman, Thompson, 14 jours de Charleston, à J A Barelli & co.

Goel Nantucket, Dayly, de Bath, Me., via Key West, au cap.

Goel Minerva, Eddy, du bayou Sallé.

Goel Van Buren, de St-Marks.

Steamer Walk in the Water, Wylie, de Florence, Ala.

Steamer Moravian, Kercheval, de Louisville.

Steamer Zanesville, Duval, de Little Rock.

Paquebot à vapeur Natchez, Swiler, 76 heures de la Havane, à Van Wyck et co.

Steamer Rosahe, Littleton, de St-Louis.

Steamer Western, Halderman, de Little Rock, pas de chargement.

Steamer Bunker Hill, Whitemore, de Vicksburg.

Steamer Ellen Douglass, Riley, de Natchez, avec du coton, etc.

Steamer Echo, Yarrington, du fort Adams.
Steamer Gen. Bryan, Guthrie, de Cincinnati.
Steamer Logansport, Price, de Littleriver, Le.
Steamer Somerville, Brooks, de Memphis.
Steamer Vandalia, Smith, de St Louis.
Steamer Oronoko, Bosworth, de Memphis.
Steamer Agnes, Hitchock, de Natchitoches.
Steamer Paul Jones, Thomasson, Baton-Rouge.
Steamer South Wester, Vawter, de Shreveport.
Steamer Brilliant, Hart, du Bayou Sara.
Steamer Robt Fulton, Irwin, de Baton Rouge.
Steamer Jno Armstrong, Barclay, de Port Hudson.
Steamer Buck Eye, Jordan, de Bayou Tunica.

MEMORANDA.

Navire Granville, navire Tiger et un brick échoue à la passe N E; et à 3 milles sud de la passe une polacre échouée aussi. Passé en rivière, au-dessous de l'habitation Johnson, brick Theresa, 10 jours de la Havane.

PORT DE LA HAVANE.

15 décembre.—Arrivés—William Frances, Flowery de New York; Oglethorpe, Saunes, Savannah; Tantivy, Thoone, New York; Joven Elena, Larrinaga, Liverpool; Attention, Plummer, New Foundland; Orbit, Brown, Georgetown; Pastora, Parker, New York.—Expédié—George Turner, Hunt, Mobile.

17 décembre.—Arrivés—Hellespont, Ellis, N York, Freeman, Sparks, Savannah; John Spofford, Spofford, Georgetown; Rochambeau, Gilbert, do; Henreich Johan, Hamburg; Escalus, Latham, N. Orleans.—Expédiés—San Pablo, Isern, Marseilles; Rapido Catalan, Vila, Barcelone; Only Son, Blanchard, Portland; Gilbert, Hastfield, Attakapas.

Navires en chargement à la Havane, le 18 décembre.—Goëlette Hero, Sabater, N. Orléans; Edwards, Ferres, do; Delaware, Brosfield, do; R. Groning, Landen, do; Créole, Cormier, do; Baltimore, Davis, do; Clarion, Young, do; Sarah Ann, Affey, do; Adela, Groyol, do; Wasp, Corner, do; El Caballero, Huffington, do; Leontine, Dierks, do; John C Calhoun, Bullen, Charleston; Rapid, Ward, N-York; Tigre, Bourdin, Havre; Desengano, Medanaga, Coruna; Sophia, Dewers, Hamburg; Alcide, Luironard Bordeaux; Papineau, Allen, Londre.

JE soussigné, Hermogène Cantrelle, nommé par Mr. Lucien Hermann Notaire Public, pour être présent et voir déposer dans la roue qui doit servir au tirage de la Grande Loterie de Propriétés foncières dont Messrs. Schmidt et Hamilton sont directeurs, tous les numéros de la dite Loterie, certifie par les présentes, que j'ai assisté comme témoin, au dépôt de chacun des numéros, qui a été fait aujourd'hui dans la dite roue, et que les dits numéros ainsi déposés, ont été préalablement exposés aux regards du public.

Numéros déposés, jusqu'à ce jour, 19,100.
Nouvelle Orléans, 21 décembre, 1839.
23 déc (Signé) H. CANTRELLE.

JE soussigné, Lucien Hermann, Notaire Public certifie par les présents que Mr. Hermogène Cantrelle a été nommé par moi, pour assister comme témoin au dépôt des numéros dans la roue qui doit servir au tirage de la grande Loterie de Propriétés foncières dont Messrs. Schmidt et Hamilton sont directeurs, et qu'après avoir fermé la dite roue et y avoir apposé mon sceau, j'en ai pris la clef pour être gardé par moi jusqu'à la prochaine ouverture de la dite roue.
Nouvelle Orléans, 20 décembre, 1839.
23 déc LUCIEN HERMANN Not. Pub.

Les Institutions suivantes, savoir.
LA BANQUE DES CITOYENS,
LA BANQUE DE L'UNION,
LA BANQUE DU CANAL.

RECEVRONT des dépôts spéciaux de la somme de cent piastres ou plus, lesquels dépôts doivent rester au crédit du depositeur, qui recevra des banques sus-nommées un certificat sur lequel les soussignés délivreront des billets de la Grande Loterie des biens-fonds:

☞ L'Arcade de Banks,
L'Hôtel de Bishop, &c. &c.
SCHMIDT & HAMILTON,
Sous le Verandah, opposé à la Librairie de Mrs E. Johns & Co. 11 déc—4s

☞ Le brick CHAPMAN, capt. Thompson, venant de Charleston, est en déchargement entre les deux marchés. Les consignataires sont priés de faire retirer leurs marchandises.
23 déc J. A. BARELLI & Co, 61, Commune.

☞ Le navire SEAMAN, capitaine Nickerson, est en déchargement, au bas de la rue Suzette, dans la seconde municipalité. Les consignataires sont priés de prendre leurs permis et de venir recevoir leurs marchandises sur la levée.
23 d G. BEDFORD & BECK, 24 Douane.

☞ Le navire SOLON, capitaine Buckman, de New-York, est en déchargement vis-à-vis la Presse à Coton du Mississipi. Les consignataires sont requis de prendre livraison de leurs marchandises, sur la Levée.
23 déc STETSON & AVERY.

☞ AVIS—Joshua Dixon, L. Gamotis, F. Grandchamps, G. M. Fillipin, G. Hives, G. W. Rogers, W. C. Rayna, ainsi que le consignataire de 80 morceaux de marbre, reçus par le navire Hunsville de New-York, sont requis de faire connaître les lieux de leur demeure au commis du déchargement, faute de quoi ces marchandises seront emmagasinées à leurs frais. FOSDICK & RASINES,
23 déc 70, rue du Camp.

☞ Ni les soussignés ni les capitaines des navires anglais MARS, ELEANOR, et ANN MARTIN ne seront point responsable des dettes que pourraient contracter les équipages des dits navires.
21d HOLMES & MILLS, 9 Bank Place.

☞ Le steamer DIANA, capitaine Carter, partira positivement pour Louisville et tous les ports intermédiaires ce matin à 10 heures. Les passagers sont priés de se trouver à bord à cet heure.
20d R. T. LAWRENCE, 28 et 29 Levée

☞ CRANIUM HALL, No. 25, rue des Magasins.—Le DR. BUCHANAN, a établi son bureau phrénologique à l'établissement ci-dessus. Il donnera des lectures sur ce sujet quatre fois par semaine.
19 déc—4

☞ Les consignataires par la goélette Water Witch de la Havane, sont requis de prendre leurs permis, et de venir recevoir leurs marchandises, vis à vis la rue Toulouse. A. CAPDEVIELLE & Co.
20 d Rue Toulouse.

☞ G. BEDFORD & BECK ont transporté leur domicile au No. 24, rue de la Douane, entre chartres et Levée. 16 déc

AVIS—Les affaires ci-devant transigées par Wm R. Fosdick dans cette ville sous le nom de Wm R. FOSDICK & Co. seront continuées à partir de cette date sous les mêmes noms, et au même établissement.
WILLIAM R. FOSDICK,
ANTONIO RASINES,
23 déc GEORGE A. FOSDICK.

BILLETS DU KENTUCKY ET DES ILLINOIS—à vendre
23d E. & J. ANDREWS, 25 Gravier.

LE club des jockeys de la course Eclipse est requis de s'assembler Mardi soir, 24 courant, à 6 heures et demie, à l'Hôtel de la Bourse.
23d J. A. R. STERRET.

BANQUE DU COMMERCE.
Nlle-Orléans, 23 décembre 1839.

CETTE Banque sera fermée le 25 courant, ainsi que le 1er et le 8 prochain. Les billets et les traites échéant ces jours devront être payés la veille, et les demandes de remboursement doivent être faites le *Mardi précédent.* GEO. O. HALL,
23 déc Caissier.

BANQUE DU COMMERCE.
Nlle-Orléans, 23 décembre 1839.

CETTE Banque tire sur Philadelphie, Baltimore et Louisville, GEO. O. HALL,
23 déc Caissier.

AVIS—Tous comptes ou bordereaux pour remorquage par les steamers Hudson, Mohican ou Tennessean, seront après ce jour, payables à moi ou à mon ordre.
Nouvelle-Orléans, 21 décembre 1839.
NIMROD HOWREN,
23 déc—2 Agent pour les dits steamers.

A VENDRE
ARTICLES DU JOUR DE L'AN.

MR. COURNET a l'honneur d'informer le public et ses amis qu'il vient d'arriver de France, et qu'il offre à vendre un superbe assortiment de marchandises de fantaisie, tel que châles, broderies, gants, soiries pour robe, étoffe pour gilets, habillement d'enfants, corsets, cristaux, porcelaines, mouvants, &c. S'adresser rue Royale, No. 100, en face la Banque de l'Etat de la Louisiane, au 2ème étage. 23 déc—3

BRODERIES.—M. EUGENE RAYEL, ARRIVE tout récemment de France, par le Sheffield, offre aux Dames de cette ville un assortiment complet de Broderies de tout genre, cols, pèlerines, etc. ainsi qu'un assortiment de mousselines Suisses, brodée et unie. M. E. Rayel, ayant fait fabriquer lui-même tous ces articles pour le marché de la N.-Orléans, les offre au plus juste prix.
23d—3 Rue Condé, entre Ursulines et Hôpital.

A VENDRE—Un mulâtre, créole, âgé de 26 ans, sujet fidèle, bon domestique de maison, bien entendu au service de la table et bon cocher. Il sait parfaitement soigner les chevaux. Il est entièrement garanti des vices et maladies prévus par la loi, et il est vendu pour terminer un arrangement, son maître en ayant toujours été satisfait. S'adresser, 123, rue de l'Esplanade. 23d—3

ETAT DE LA LOUSIANE—Cour de Paroisse dans et pour la Paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans—présent l'honorable C. Maurian, juge—No——J. A. B. Featherston vs. ses créanciers. Après lecture et enregistrement du tableau de distribution dans cette affaire, il est ordonné par la Cour que toutes personnes y intéressées aient à dire leurs raisons, dans les dix jours qui suivront la publication du présent ordre, pourquoi le dit tableau ne serait pas homologué, les fonds distribués et le syndic déchargé de toute responsabilité ultérieure.
Par ordre de la Cour, Bureau du Greffier, 19 décembre 1839. ARMAND GUYOL,
23d—23, 25 et 27. Greffier.

COUR DE COMMERCE DE LA NOUVELLE ORLEANS—No. 1670—Anthony Drane vs. ses créanciers.—La cession de biens du demandeur est acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une assemblée des susdits créanciers ait lieu devant H. B. Cenas Esq., not. public, mardi, 28 janvier 1840, à 10 heures du matin, pour prendre en considération les affaires du demandeur, et durant ce temps, toutes les mesures judiciaires contre sa personne et ses biens doivent être suspendues de la part des créanciers inscrits au tableau.
Bureau du greffier, 21 décembre 1839.
Par ordre de la Cour,
23 déc—1m ED. GARDERE, greffier.

VINS EAU DE VIE, etc.—Reçu par les derniers arrivages de Bordeaux et à vendre par le soussigné:
75 pipes, demi pipes et quarts, eau de vie de Cognac et champagne, 250 barriques vin rouge, diverses qualités, 2000 caisses vin de blanc, 30 barils vin rouge, 50 do vinaigre qualité supérieure, 1500 paniers d'anisette Kirsch, Curaçao et Marasquins, 200 milles bouchons en sacs de 500 chaque, 80 douz. prunes choix et impériales en paubans, 50 caisses fruits à l'eau de vie, 50 do cerises do do, 25 douz. fruit au naturel, 500 boîtes en ferblane petits pois de Rodel, 200 do de cèpes, à l'huile do do, 100 damejeannes vinaigre à l'Estragon, 100 paniers guignolet etc.
23 d—10 F. JORDY, 118, Royal.

LES soussignés offrent en vente une machine à vapeur de la force de 10 chevaux, cylindre de 7½ pouces. 2 chaudières, boyaux, &c. complète. 200,000 briques; 16,000 do pour façades, 45 tonneaux charbon Peach Orchard; 100 dessus de cheminée, 16 sur 18 et 18 sur 20; 1500 briques à feu; fer, pour grates, portes, rouleaux, seuils et chambranles de granit; 32 de marbre. Pour voir les articles ci-dessus, s'adresser à Mr. James Waters, 89 rue Moreau, dans la troisième Municipalité.
23 déc J. W. ZACHARIE & HILLMAN, 88 Douane.

MACHINE à nettoyer le Coton—Une des machines d'E. Carver, faite par Carver Gardner & co. est soumise à l'inspection du public dans nos magasins. Les Planteurs et autres intéressés sont invités à venir l'examiner.
23d GEO. GREEN & BRO. 26 Camp.

CUCULLU, LAPEYRE & CO—Offrent en vente 600 sacs café vert de la Havane; 200 do de Rio; 200 boîtes tabac de Cuba en feuilles, 500 milliers cigares de toute espèce; 200 caisses raisins Malaga; 150 do. citrons; 100 barriques vin de Catalogne; 50 quartauts vin fin d'Espagne. 23 déc

CIGARES—15,500 Regalia Bayonetas Cazadores, en débarquement de la goélette Water Witch, à vendre par J. M. CABALLERO,
23 déc 80, St-Louis.

CIGARES—18,000 cigares de la Havane, 2 caisses confitures en débarquement du steamer Natchez, à vendre par
23 déc J. M. CABALLERO, 80, St-Louis.

CAFE—500 sacs nouvelle récolte, en débarquement du navire Seaman à vendre par
GEO. BEDFORD & BECK,
23 déc 24, rue de la Douane.

COUVERTES de 3 points françaises—500 paires couvertes de 3 points très supérieures en débarquement et à vendre par
23 d—10 F. JORDY, 118 Royal.

EAU DE VIE—50 barils de 16 gallons chaque, vieille eau de vie de Cognac, de Pinet Castellon & Co; 25 demi pipes do do do, reçu par le navire Vaillant et à vendre par
23 d—10 F. JORDY 118 Royal.

GENIEVRE DE HOLLANDE—15 pipes, très forte preuve, qualité supérieure, avant droit au drawback, 100 pièces toile de Pologne, do 30 à 40 pièces pour emballer le tabac ou le coton.
23d JOHN H. MARTINSTEIN.

HUILE ET CHANDELLES—10 barriques huile de baleine épurée, 40 caisses chandelles moulées de qualité supérieure, en débarquement de la goélette David Coffin, de New Bedford, à vendre par
23 d WALTON & CUCKAYNE.

CHARBON—5000 barils charbon de Pittsburgh choisi pour steamers. La livraison peut s'effectuer sans beaucoup de frais. S'adresser à
BOGERT & HAWTHORN,
23 déc 63, Gravier.

J. DIXON, S. Fishline et F. R. Stright, consignataires par le navire Solon, de New-York sont requis de faire connaître leur adresse au commis de déchargement sur la Levée.
23 déc STETSON & AVERY.

BUCHERONS—Le soussigné a besoin de bûcherons pour sa plantation.
23 déc W. E. & R. R. MURPHY, 150, Vieux-Bassin.

GROCERIES—800 boîtes fromage, 9 caisses sardines, 45 caisses vin Chambertin, 30 do Heck mousseux, à vendre par WOOD & SIMMONS,
23 déc 80, rue des Magasins.

RIZ—125 tierçons de riz premier choix, à vendre par J. A. BARELLI & CO.,
23 déc 61, rue de la Commune.

CIMENT HYDRAULIQUE—75 barils pour solde de facture, à vendre par
J. A. BARELLI & Co, 61, Commune.

CAFE RIO—Café nouvelle récolte, en débarquement, GEO. GREEN & BRO.
23 déc 26 Camp.

ESPECES—2 000 piastres, à vendre par
VENNARD & GODDARD,
23 déc 36 Camp.

VIN D'OPORTO—50 caisses vin vieux d'Oporto, à vendre par KIDDER & HEAD,
23 déc 99, Camp.

POISSON—20 barils poisson salé, pour plantations, à vendre par
23 déc KIDDER & HEAD.

SEL—Gros et fin, de Liverpool, en lots convenables aux acheteurs, à vendre par
23 déc ALEX PARK, 91, Commune.

SEL des Iles Turques, en sacs de 2 boisseaux, à vendre par ALEX PARK,
23 déc 91, Commune.

RUM—50 barils rum en magasin et à vendre par GEO. BEDFORD & BECK,
23 24, Douane.

WHISKEY—50 barils, rectifié de Baltimore à vendre par G. BEDFORD & BECK,
23 déc 24, Douane.

CHAUX—1200 barils chaux de Thomaston à vendre par G. BEDFORD & BECK,
23 déc 24, Douane.

SAVON—300 caisses extra—300 do No. 1, en magasin JOHN A. MERRITT,
23 déc 53 Camp.

MELASSE—150 barils et tierçons, à vendre sur la Levée.
23 d VENNARD & GODDARD, 36 Camp.

TOILE d'emballage—En débarquement du navire Huntsville.
23 d ANDREWS & BROTHERS, 50 Camp.

CORDAGE—50 rouleaux cordage goudronné, et de Manille.
23d G. BEDFORD & BECK, 24 Douane.

TRAITES sur New-York de 5 et 15 jours de vue, do sur Paris do 60 do, à vendre par
23 déc—2 LARUE & PREVOST, 6, Royale.

PAPIER à enveloppe—600 rames à vendre par WOOD & SIMMONS,
23 déc 80, rue des Magasins.

RIZ—50 tierçons en débarquement du brick Chapman, à vendre par WOOD & SIMMONS,
23 déc 80, rue des Magasins.

RUM de la Jamaïque—5 tonneaux à vendre par WOOD & SIMMONS,
23 déc 80, rue des Magasins.

HUILE de Baleine raffinée—25 barils et 20 barriques, à vendre par WOOD & SIMMONS,
21 déc 80, rue des Magasins.

SOULIERS pour Enfants—Un assortiment de Souliers pour enfants, à vendre par
23 déc FROST & Co. 8, Douane.

BLANCS DE BALEINE—200 caisses à vendre par FOSDICK & RASINES,
23 déc 70, rue du Camp.

CAFE DE LA HAVANE—56 sacs café de la Havane à vendre par
23d E & J. ANDREWS, 25 Gravier.

BLANCS DE BALEINE—200 boîtes à vendre par E. & J. ANDREWS,
23d 25 Gravier.

HACHES—20 caisses haches, 160 barres acier trempé de Crowly.
23d BOGERT & HAWTHORN.

TOILE D'EMBALLAGE—200 pièces, 44 pouces du Kentucky BOGERT & HAWTHORN
23d 63 Gravier.

SAINDOUX—750 frequins saindoux de Cincinnati, récemment arrivés, à vendre par
23d MAHARD & BROTHER, 38 N. Levée.

FARINE—100 barils de farine en débarquement et à vendre par
23d MAHARD & BRO, 38 N. Levée.

PORC désossé—120 barils porc arrivé récemment à vendre par
23d MAHARD & BRO. 38 Nlle Levée.

HUILE DE SPERM—1500 gallons à vendre à bas prix pour solde de facture par
23 d KIDDER & HEAD, 99 Camp.

SUCRE—78 boucauts, belle qualité, sur la Levée.
GEORGE GREEN & Co.
23 déc 26, rue du Camp.

FOIN—50 balles en débarquement du Hunstville à vendre par FOSDICK & RASINES
23 déc 70, rue du Camp.

DES avances sur les marchandises envoyées à New-York, seront faites par
23 déc FOSDICK & RASINES, 70, Camp.

CLOUX—800 barillets, cloux coupés, à vendre par ROBERT H. WHITE. 23d

TRAITES sur la Havane, à vendre par
23 déc R. GRONING & Co.

Tirage Officiel de la grande loterie d'Etat, Classe 112
41 27 34 40 35 73 50 30 17 39 64 45
GROS LOT DE 15,000.
BILLETS SEULEMENT $4 00 C.
CLASSE No. 73
GRANDE LOTERIE DE L'ETAT.
☞ Autorisée par la Législature de l'Etat.
Devant être tirée Lundi 23 Dec 1839, à 6 heures de l'après midi, à l'Hotel de la Cité, rue de la Commune.
S. DAVIS & Co., Directeurs.
90 numéros—15 sortant.

PROGRAMME

1	Lot de	15,000	15,000
1	"	5,000	5,000
1	"	3,000	3,000
1	"	2,000	2,000
1	"	1,600	1,600
1	"	1,500	1,500
1	"	1,400	1,400
1	"	1,200	1,200
10	"	1 000	10,000
20	"	500	10,000
15	"	400	6,000
10	"	300	3,000
10	"	250	2,500
10	"	200	2,000
10	"	150	1,500
262	"	100	26,200
49,955			$341,600

Billet entier $4 00 Demi $2 00 Quart $1 00
Paquets de 30 billets pour $120 00 garantis devoir tirer au moins $60.
Paquets de 30 demi billets pour $60 00 garantis devoir tirer au moins $30 00.
Paquets de 30 quarts de billets pour $30 00, garantis devoir tirer au moins $15 00.
Pour paquets ou simple billets, s'adresser au bureau des Directeurs, No. 16, rue de Chartres, et au coin St-Louis et Chartres. 23 déc

SI Mr ESTEVAN GOURIE, natif de l'Ile de Ténériffe, est en ce moment dans cette ville, il recevra des renseignements utiles en s'adressant aux soussignés, et dans le cas où il serait absent, celui de ses amis qui pourrait donner aux soussignés des informations sur son compte leur ferait un faveur.
21 déc—6 J. ROBERT & Co, 47, Bienville

UN jeune homme d'une famille respectable, porteur de bonnes recommandations, et ayant presque complété son cours d'études, désirerait obtenir une place. Il serait capable d'être utile dans un bureau d'avocat ou de notaire ou comme commis dans un magasin ou une banque. Toute communication adressée par la poste à C. P. recevra une réponse immédiate. Il n'est peut être pas inutile de dire que le jeune homme écrive une belle main. 21d

UN jeune homme de famille respectable désire pensionner dans une famille française où il y aurait peu ou point de pensionnaires. Il préfererait une famille française ou une maison où l'on parle habituellement cette langue. Les recommandations seront échangées. S'adresser par lettre à la boite No. 813 bureau de la Poste. 21 déc—1s

AVIS—Perdu ou égaré, un billet souscrit par Veuve Duverney à l'ordre de Mr. François Duverney par lui endossé en date du 5 décembre 1839, de la somme de cent soixante et dix piastres: le public est prévenu de ne pas négocier, ni prendre en paiement le dit billet.
20 déc L. DUVERNEY

AVIS—Le public est notifié de ne point négocier ou accepter deux certains billets promissoires tirés par le soussigné John A. Bein pour la somme de $5222 29 cents chaque, et payables à l'ordre de K. Bein, endossés par lui et transmis à James Pouch payables à deux et trois ans, dates le 8 juin 1840, et ensuite renouvelés de manière à ce que l'un soit dû le 1er mars 1841 et l'autre le 1er mars 1842.
La valeur desdits deux billets ayant été mise en doute, ils ne seront point payés et ces valeurs viennent à manquer.
21 déc—alpa-3s JOHN A. BEIN.

AVIS AU PUBLIC
$300 DE RECOMPENSE

IL a été enlevé hier matin, au bureau de la poste, dans la poche d'une personne, un portefeuille contenant divers mémoires et quelques billets promissoires; un tiré par Ogden & Southgate, daté Nlle. Orléans, 28 novembre 1839 à 30 jours de vue en faveur de J. C. Harrison pour la somme de $2135 50 cents; un autre par C. E Johnston, en faveur de Frost & Johnston garanti par hypothèque et payable le 16 mai 1840, pour $550, un autre tiré par C. Bullitt en faveur de M. Moore, dû le 16 mai 1840 et garanti par hypothèque pour la somme de $245, un autre tiré par Gilbert Bingham & co. en faveur de Griffith & Barns garanti par hypothèque pour $360, dû à la même date; aussi quatre billets de la Banque Union du Mississippi dû le 1er avril pour $50 chaque, C. nos. 1190, 1298, 3503 et 3527. Le paiement de billets ci-dessus ayant été arrêté, ils ne pourront être d'aucune valeur qu'au propriétaire. Le public est notifié de ne point négocier les dits billets. Si la personne qui l'a volé veut renvoyer le portefeuille et les billets par la poste, elle pourra garder l'argent qu'il y trouvait et aucune question ne lui sera demandée. 21d—3

AVIS—Zacharie & Frères, ayant pris Mr. George Hillman en société, leurs affaires à l'avenir seront faites à leur ancien établissement, No. 46, Vieille Levée, entre les rues Toulouse et St Louis, sous les noms de Zacharie & Co.
GEORGE W ZACHARIE,
GEORGE HILLMAN,
21 d—3 JOHN A. ZACHARIE.

WILLIAM MURE, fera des avances en argent sur les consignations de coton, faites à ses agents à Liverpool. 22, rue du Canal. 21 d—1m Bâtisses Mousson.

TRAITES sur New York, à 10 et 60 jours de vue, s'adresser à WILLIAM MURE,
21 déc—1m 22, Canal.

TRAITES sur New York et Boston à 10 et 60 jours de vue, à vendre par
ED AUSTEN & J E LODGE,
21 dé—3 99, Gravier.

LE dras No. 1241, est requis de remettre à notre bureau une lettre reçue au railroad, hier au matin, qu'il aurait autrement ou prendra les moyens de la faire remettre.
21 déc RICKER & HADLEY, 36, Camp.

LES soussignés ont en magasin et offrent en vente aux conditions, avantageuses 200 barriques porter de Londres en bouteilles, en caisse et chopines, à la portée directe, 181 barriques ale d'Ecosse en chopines, 50 do. 4 barriques quelques damejeannes de whiskey écossais, 2 balles de sucre; 50 caisses vieux vin de Porto de Londres, 50 caisses vieux Sherry de Londres.
21 déc HOLMES & MILLS, 9, Bank Place.

SAVON—500 caisses no 1 et 2
23 d ROBERT H WHITE, 40 Poydras.

TABAC—20 caisses tabac,
23 d ROBERT H WHITE 40 Poydras.

PAUFERS—40 bons aux vendre par
23 d JOSEPH LANDIS & Co, 14 Poydras.

COTES—50 boucauts, à vendre par
23 d JOSEPH LANDIS & Co 14 Poydras.

JAMBONS—50 boucauts, [illegible]
23 d JOSEPH LANDIS & Co 14 Poydras.

PORC—Mess. épaules, et côtes, à vendre par
23 d JOSEPH LANDIS & C, 14 Poydras.

CHANDELLES—25 caisses, à vendre par
23 d J A MERRITT, 53 Camp.

DOUBLONS Mexicains à vendre par
[illegible] CUCULLU LAPEYRE & Co

TRAITES sur Paris, à vendre par
[illegible] A MOLIER, 85 St Louis.

SHERRY—150 caisses marque Mendizabel.
23 déc KIDDER & HEAD, 99 Camp.

SACS—10 balles sacs de toile, à vendre par
23 déc KIDDER & HEAD.

TOILE DE COTON—10 balles, à vendre par
FROST & Co. 8 Douane.

CIGARES—25,000 galrs en cargaison
23 d WM. C. TOMPKINS, 66 Camp.

TH..—Quelques caisses Hyson Skin
23 d W. M. C. TOMPKINS, 66 Camp

PLOMB assorti de Galène
23 d WM C TOMPKINS, 66 Camp.

CHECKS sur New York, à vendre par
23 d E. BREWSTER & Co. 39 Canal

BILLETS de l'Albany à vendre par
23 d E. BREWSTER & Co. 39 Canal

BILLETS du Kentucky, à vendre par
23 d E. BREWSTER & Co. 39 Canal

ESPECES à vendre par
23 d E. BREWSTER & Co. 39 Canal

CLOUX—200 barillets à vendre par
23 d E. & J. ANDREWS, 25 Gravier

CORDAGE—500 rouleaux corde du Missouri
23 d BOGERT & HAWTHORN

CAFE—500 sacs, Rio, nouvelle récolte.
23 d BOGERT & HAWTHORN

SALPETRE—7 500 sacs, d'occasion, à bas prix JOHN A MERRITT, 53 Camp 23d

GENIEVRE DE HOLLANDE—10 pipes en magasin JOHN A MERRITT, 53 Camp. 23d

CLOUX—600 barillets de Boston, en magasin
23 d JOHN A. MERRITT, 23 Camp

WHISKEY—50 barils de Baltimore.
23 d G. BEDFORD & BECK, 24 Douane

MASTIC—1500 livres mastic, d'un beau blanc.
23 d J. B. BAILEY, 14 Bienville.

CORDE d'Emballage—110 rouleaux, à vendre par ROBERT H. WHITE 23 déc

SAVON—300 boîtes, à vendre par
WILLIAM G. HEWES & Co,
21 déc rue Natchez

RIZ—20 barriques de riz de qualité supérieure en magasin et à vendre par
21 d S. & J. P. WHITNEY, 73 Camp.

HARICOTS—12 barils haricots blancs prime, à vendre par
21 d S. & J. P. WHITNEY, 73 Camp.

VIN DE MADERE—25 quarts de barriques vieux vin de Madère de Londres, à vendre par
21 d R. GRONING & Co.

TRAITES sur New York, Philadelphie et Richmond, à vendre par CH. CLEGG,
21 déc 47, rue Royale.

CAFE de la Havane—400 sacs en débarquement du brick espagnol Aristide, à vendre par
21 déc R. GRONING & Co.

300 MILLIERS cigares de la Havane, en magasin et à vendre par
21 déc R. GRONING & Co.

NOUVELLES marchandises—8 caisses habillements, à vendre par
21 déc A. L. LEVY, 11 Conti.

BLANC de Baleine—200 boîtes blanc de baleine, à vendre par WILLIAM G. HEWES & Co.
21 déc Rue Natchez

FARINE—985 barils farine superfine, à vendre par SAMUEL BELL,
21 déc 89, rue des Magasins.

TRAITES sur N. York, de $1000 à $1500 à vendre par E. BREWSTER & Co,
21 déc 39, Canal

TRAITES sur l'Angleterre, Banque de Liverpool, en sommes de £500, à vendre par
21 déc E. BREWSTER & Co. 39, Canal.

CHANGE STERLING—Billets à 60 jours, payables à Londres, à vendre par
21 d HOLMES & MILLS, 9, Bank Place.

SAVON—700 boîtes savon No. 1 extra à vendre par 21d J. A. MERRITT, 53 Camp

CHECKS de banque sur Cincinnati à vendre par
21d E. BREWSTER & Co. 39 Canal.

TRAITES sur New York à 5 jours de vue à vendre par 21 d BLANCHARD, EIMER & Co

ANDREWS & FRERES, tirent sur New-York et Philadelphie. 21 d

TRAITES sur Londres, à vue, à vendre par
21 déc SCHMIDT & HAMILTON.

COTONNADE pour le marché mexicain, à vendre par CH. CLEGG, 47, Royale. 21d

SUCRE ET MELASSE sur plantation, à vendre par CH. CLEGG, 47, Royale. 21 déc

PORC MESS—100 barils à vendre par
21 déc SAM. BELL, 89, Magasins.

RAISINS et Figues—500 boîtes à vendre par
21 déc SAM. BELL, 89, Magasins.

MELASSE—54 barils en bon ordre, à vendre par
21 déc P. H. GALLWEY, 6, Conti

TOILE ECRU—60 balles, à vendre par
21d E & J ANDREWS, 25, Gravier.

TRAITES sur Paris à vendre par
21d BLANCHARD, EIMER & co. 26 Bienville

CAFE—60 sacs café, à vendre par
20d E & J ANDREWS, 25, Gravier.

CLOUX—400 barillets cloux coupés à vendre par
19d WHITRIDGE & co, 70 Magasins.

CLOUX—200 barillets cloux, à vendre par
20d E & J ANDREWS, 25, Gravier.

COUR DE PAROISSE—Nos. H. et W. Hopkins, vs. Gregory Byrne;—Cour de commerce No. ——George Taylor vs. Gregory Byrne;—Cour de district—No. 5428, C. Roselius vs. Gregory Byrne.

En vertu de trois ordres de *fieri facias* à moi adressés par les trois Cours ci-dessus, il sera vendu à la Bourse de cette cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, samedi, 21 courant, à midi, les deux esclaves Jesey, nègre griffon, et Rob, alias Carter, nègres saisis dans les susdits procès.
Conditions comptant.
20d CH. F. HOZEY, shérif.

BANQUE DES ARTISANS ET NEGOCIANS.
Nouvelle Orléans, 19 décembre 1839.

CETTE banque sera fermée le jour de Noël, le 1er et le 8 janvier prochain. Les billets et notes dûs ces jours là devront être payés les mardis avant et les offres à l'escompte présentées les mêmes jours.
21 déc SAM. C. BELL, caissier.

BANQUE DE LA BOURSE DE LA N. O.
Nlle. Orléans, 21 déc. 1839.

CETTE institution vend des traites à vue sur Philadelphie.
21d R. BRENNAN, caissier.

J. AMANS, peintre de portraits, de retour à la Nouvelle Orléans, prévient le public qu'il a ouvert son atelier rue Royale, entre St. Pierre et Toulouse, maison du Dr. Lemoine aîné. 20 déc—5

RESTAURAT DES ETRANGERS.

LES soussignés ont l'honneur d'informer leurs amis et le public, qu'ils viennent d'ouvrir le dit établissement dans la rue St. Philippe, entre Levée et Condé, où l'on servira à table à toute heure du jour et de la nuit. On y trouvera tout ce que le marché peut offrir de mieux, et des domestiques habiles et prévenants. On y recevra des pensionnaires au mois et à la semaine, ainsi que des compagnies pour la ville. La maison contient des salons et des chambres particulières soit pour la table, soit pour des logemens, et un café avec une buvette bien assortie; le tout dispose avec la plus grande propreté.

Les propriétaires osent donc se flatter qu'ils ne manqueront pas de recevoir l'encouragement auquel leurs dépenses et leur bonne volonté leur donnent un droit.
20 déc MARZONI & Co.

LE soussigné offre à vendre d'importations récentes.

Œuvres complètes de G. Sand 9 vol; A. Dumas 3 vol. V. Hugo 2 vol. de Lamennais 2 vol. Augustin Thierry 1 vol. d'A. de Vigny 1 vol. Anquetil 4 vol. de Simonde de Simondi 23 vol. de Voltaire 13 vol. Rousseau vol. Chateaubriand 5 vol. Buffon 6 vol. France Maritime 3 vol. France Militaire 5 vol. 2 collections des chroniqueurs depuis le 13ème siècle jusqu'au 17ème, composées de 30 vol 8o. Un assortiment complet de livres de jurisprudence et de médecine, de chimie, de physique, d'agriculture, le dictionnaire technologique des arts et métiers et un assortiment complet de Keepsake pour la nouvelle année.
" de livres de messe avec fermoir et or et argent.
" de jolies boites pour étrennes,
" d'instruments de mathématiques,
" de boites de couleurs à l'huile et à l'eau,
" de chevalets et toiles pour peintres,
" d'encriers en bronze renaissance,
" de buvards en peau et en velours,
" complet de papiers peints nouveaux des meilleures fabriques de Paris.

Etrennes aux Dames—Louisianaises, Album créole imprimé en papier noire or et argent paroles et vignettes de M. J. Lion, musique de M. Gabici.
20 déc—8 ALFRED MORET, 129, Royale.

RECU par le soussigné et à vendre dans son magasin, encoignure Royale et Orléans

1o. Pâte de Baudry—Cette pâte préférée maintenant à tous les autres pectoraux, se recommande par sa propriété adoucissante et sa délicate saveur.
2o. Vins paille, de 1825, délicieux vins liqueurs.
3o. Vins jaunes de 1824, rivaux des meilleurs crûs du Rhin.
4o. 100 paniers Champagne, d'une marque renommée—Vins de premier choix.
5o. Un assortiment considérable et très varié de fruits conservés, en grandes et en demi bouteilles, préparés exprès pour cette maison avec le plus grand soin.

De brillants cartonnages, des bonbons tout nouveaux; une foule d'objets propres aux cadeaux du jour de l'an se trouveront réunis dans le magasin du soussigné, qui vient d'être franchement décoré, et qui continuera il ose espérer, à mériter toujours une flatteuse distinction.
20 déc—1 L. GOUHOT.

TRAITES sur New-York de 5 à 60 jours de vue do sur Paris, à 60 do
A vendre par LARUE & PREVOST,
19 déc—3 6, Royale.

VINS—Sherry pâle et brun en barrique à vendre par S. & J. P. WHITNEY,
21 déc 73, rue du Camp.

TRAITES sur la Havane—Mandats à vue sur la Havane en sommes convenables aux acheteurs
21 déc J. ROBERT & CO, 47, Bienville.

CAFE de la Havane—200 sacs café vert prime, à vendre par
21 déc J. ROBERT & CO, 47, Bienville.

TRAITES sur Paris—Traites sur Paris à 60 jours à vendre par
21 déc J. ROBERT & CO, 47, Bienville.

CHANDELLES—25 boites chandelles de suif, à vendre par J. A. MERRITT,
21 déc 53 Camp.

BILLETS DU TENNESSEE—Check sur la banque de Nashville pour $600 à vendre par
21d E. BREWSTER & Co. 39 Canal.

BAS—Les soussignés viennent de recevoir des manufactures, 62 caisses, comprenant une superbe assortiment de bas et demi bas, pour la présente saison
21 déc WM G. HEWES & Co, rue Natchez

HABILLEMENT—Un assortiment d'habillement convenable pour les campagnes et les plantations, à vendre à bas prix, par FROST & Co
21 déc 8, rue de la Douane

BŒUF—70 barils bœuf prime, à vendre par
19 déc R. GRONING & Co.

DAMEJEANNES—2500 à vendre par
19d HAGEDORN & CRAMER, 50 Bienville

FUSILS—A vendre par
19d HAGEDORN & CRAMER, 50 Bienville

CACAO—200 sacs à vendre par
19d HAGEDORN & CRAMER, 50 Bienville

VERMICELLI—50 caisses à vendre par
19d HAGEDORN & CRAMER, 50 Bienville.

FRUITS A L'EAU DE VIE—40 caisses, articles supérieur à vendre par
18d KIDDER & HEAD, 99 Camp.

CAFE—150 sacs café de la Havane, 200 do de Rio, à vendre par
18d WHITRIDGE & co, 76 Magasins

CHANDELLES—500 boites chandelles de New Bedford, à vendre par
18d WHITRIDGE & co, 76 Magasins

MAIS—1000 sacs, Maïs, à vendre par
18d J. C. LAVILLEBEURVE 17, Magasins

TOILE A VOILE—500 pièces, à vendre par
18d ROBERT H WHITE, 40, Poydras.

HUILE—20 barils huile de tanneurs, à vendre par
18d ROBERT H WHITE, 40 Poydras.

CLOUX—100 barillets cloux, à vendre par
18d ROBERT H WHITE, 40, Poydras

HUILE—30 barriques huile clarifiée, à vendre par
18d ROBERT H WHITE, 40, Poydras

BALANCES—patentées à vendre par
18 déc DAVIS & HOBART, 18 Douane

TRAITES sur New York à 5 jours de vue et sur Londres à 60 jours de vue, à vendre par
19d KOHN, DARON & Co, 28 Bienville.

PLANCHES—50,000 pieds de pin blanc, à vendre par G. BEDFORD & BECK,
19 déc 24, Douane.

POMMES DE TERRE—500 barils à bord de la barque Mary & Jane, à vendre par
18 déc G. BEDFORD & BECK, 24, Douane

HUILE—1000 gallons en barils, en tierçons et en barriques, à vendre par
18 déc G. BEDFORD & BECK, 24, Douane

CAFE—100 sacs café de Rio, à vendre par
G. BEDFORD & BECK,
19 déc 24, Douane.

HUILE DE BALEINE—700 gallons pressée en hiver, à vendre par
19d ISAAC BRIDGE & Co. 134 Magasins

SEL—1800 sacs sel fin de Liverpool, à vendre par
19d ALEX. PARK, 91 Commune.

FOIN—300 balles foin, à vendre par
18d ALEX PARK, 91 Commune

TRAITES sur Londres à vendre par
17d S. HEATH & Co 95 Camp.

INDIENNE d'un nouveau goût à vendre par
19d KOHN, DARON & co, 28 Bienville.

MOUSSELINE de laine à vendre par
19d KOHN, DARON & co, 28 Bienville

CAROSSES—Les soussignés viennent de recevoir quelques carosses convenables pour la ville et la campagne, à vendre à bas prix par
19d BEACH & co 46 & 18 Royale

ARBRE MORUS MULTICAULIS—4250 mûriers de 3 à 8 pieds à vendre par
ISAAC BRIDGE & Co.
18 déc 134 Magasins.

LES consignataires des marchandises marquées [S] V et [N] par le navire Oconee de New York, sont priés de se faire connaître au commis sur la Levée. STETSON & AVERY, 88 Gravier. 19d

CHAPEAUX—10 caisses à vendre par
18d WHITRIDGE & co, 70 Magasins.

MARCHANDISES DIVERSES—1000 gallons huile de baleine pressée en hiver, 30 barillets beurre de Goshen, 40 boîtes fromage en pots, 20 boîtes Solerattes, 30 boîtes de thé hyson, à vendre par W. C. TOMPKINS & Co.
16 déc 66 Camp.

FONDS DE NEW YORK—Un certificat de dépôt sur la banque de l'Etat de New York et la banque de l'Union de New York pour $3298 58 à vendre par ALLAIN et TREMOULET,
16 déc 11 Conti.

ESPRIT DE TEREBENTHINE—15 barils esprit de térébenthine de New-York, à vendre par JARVIS & ANDREWS,
16 déc Encoignure Commune et Tchapitoulas

FONDS DU MISSISSIPI—$17000 en billets de banques et en certificats de dépôts, à vendre par ALLAIN et TREMOULET,
16 déc 11 Conti.

EAU DE VIE ET GENIEVRE—3 pipes genièvre de Hollande, 5 demi pipes eau de vie cognac à vendre par BOGERT et HAWTHORN,
16 déc 63 Gravier.

CAFE—500 sacs café de Rio, nouvelle récolte, 200 sacs vieux café de Java, à vendre par
BOGERT & HAWTHORN,
16 déc 63 Gravier.

VIN DE CHAMPAGNE—50 paniers Vins de Champagne, à vendre au débarquement du Sheffield, par LOISON & SILVESTRE,
11 déc 73, rue Royale.

LIQUEURS—100 barils de cerises à l'eaux de vie, 20 pipes et demi pipes eau de vie de Cognac 6 pipes genièvre de Hollande et 10 barriques rum nouveau d'Angleterre à vendre par
W. C. TOMPKINS & Co.
16 déc 66 Camp.

TOILE, corde et ficelle d'emballage—100 pièces toile du Kentucky, 400 lbs corde, 300 lbs ficelle à vendre par
16d BOGERT & HAWTHORN, 63 Gravier

COUVERTURES DE LAINE—7 balles couvertures françaises de 3 points en débarquement du Brig Vernon de Bordeaux, à vendre par
16 déc F. JORDY, 118 Royale

BAS et demi bas de laine, à vendre par
HAGEDORN & CRAMER,
20 déc 50, Bienville.

CIGARES de la Havane—60 boîtes à vendre par GODFREY, LAWRIE & SMALL,
20 déc 36, rue Gravier.

SUIF—10 barils à vendre par
GODFREY, LAWRIE & SMALL,
20 déc 36, rue Gravier.

CAFE—500 sacs café de Rio nouvelle récolte à vendre par G. BEDFORD & BECK,
19 déc 24, Douane.

FLANELLE—A vendre par
HAGEDORN & CRAMER,
20 déc 50, Bienville

TOILE propre pour le marché mexicain, à vendre par HAGEDORN & CRAMER,
20 déc 50, Bienville

POMMES de terre de différente qualité à vendre par
19d W. DINN, 17 Commune

FARINE—650 barils farine, qualité supérieure, à vendre par BOGERT & HAWTHORN,
20 déc 63, Gravier.

AMUSEMENS.

THEATRE D'ORLEANS.

Mardi, 24 Decembre,
LE DOMINO NOIR,
Opéra comique en trois actes d'Auber paroles de Scribe.
LA TIRELIRE,
ou
TITI LE TALOCHEUR,
Vaudeville en 1 acte.
☞ Le spectacle commencera à 6 heures et 1/2 précises.

Jeudi 26.
1re. représentation de
LE MAUVAIS ŒIL,
Opéra comique en 1 acte de Melle. Loïsa Puget.

BAL DU THEATRE DE LA RUE DU CAMP.

LE public est respectueusement informé que cet établissement ouvrira pour la saison ce soir, Lundi, glorieux 23 décembre 1839.

GRAND BAL PARE ET MASQUE.
Billets pour la saison............ $40 00
Billets simples............ 2 00
Les souscripteurs ont droit à trois billets de dames et ceux qui ne sont pas souscripteur n'auront droit qu'à un. 23 déc.

SALLE ST. LOUIS.
Veille de Noël,
Mardi prochain 24 Décembre 1839.
GRAND BAL
PARE ET MASQUE.
Prix d'entrée: cavaliers $2.
L'orchestre sera dirigé par M. Cobini.

UN magasin sera ouvert dans l'établissement où l'on trouvera des déguisements de toute sorte.
Les billets de Dames étant personnels les cavaliers qui désireront en obtenir voudront bien s'adresser au bureau de la salle. 20—4

SALLE ST. LOUIS.

AVIS—A une assemblée des souscripteurs des Bals de Société de la Salle St. Louis, qui a eu lieu Dimanche 15 du courant, les personnes dont les noms suivent ont été nommés commissaires:

MM. G. B. Duncan, "Emile Perillat,"
"Clément Blancq," "J. Zacharie,"
Pierce Shannon, Henri Tête,
Germain Ducatel, jnr. "Buston Layton,"
"R. T. Armistead," Cyr Bienvenu,
N. Duperu, "Wm. A. Nott,"
"C. C. William," Charles Peyroux,
P. Casenave, Edwin B. Harris.

Les noms entre guillemets sont ceux des membres du comité d'admission. Messieurs les membres du comité d'admission sont priés de se réunir Dimanche prochain 22 du courant, de midi à une heure pour former la liste des invitations.
Article 1er des réglements—Le premier bal aura lieu Vendredi 3 Janvier 1840. 17 déc—5

BALS.
SALLE D'ORLEANS.

LE soussigné annonce à ses amis et aux Dames de la nouvelle-Orléans, qu'il fera l'ouverture des DES BALS PARES ET MASQUES Samedi prochain 23 du courant, et qu'ils auront lieu tous les lundi, Mercredi et Samedi de chaque semaine.
PRIX d'entrée:— Cavaliers............ $2
☞ Un bureau sera ouvert pour y déposer les chapeaux, cannes, manteaux, &c.
29 nov A. MITAUD

LEÇONS DE PIANO FORTE.

M. JOSE M. RUFINO, de retour en cette ville, a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général qu'il se propose de continuer à donner des leçons de piano forté; les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance le trouveront à sa demeure rue St. Philippe No 14 entre Condé et Levée.
19 déc

LES soussignés offrent à vendre les articles suivants, reçu de Marseille par le Brick Laurent et Tanny et maintenant en débarquement: 150 paniers huile d'olive de la marque, *Icard*, en bouteilles blanches et noires de 24 onces. 50 caisses vin muscat de la marque, *Fouille*, 40 caisses salaisons assorties de la marque, *Delestang*.
18d BOUTIN GALLY & Co. 79 Toulouse

A VENDRE—Instrumens de physique, une très belle machine électrique sur un nouveau modèle, une do. plus petite, Pille galvanique, et quantité d'accessoires; le propriétaire se charge aussi de la réparation de toute espèces d'instrumens en physique; pour voir les machines électriques, s'adresser à la pharmacie de Mr. Dufillio rue de Chartres. No. 140.
18 déc

HORLOGES ET MONTRES—Un assortiment général d'horloge et montres en or et en argent à vendre à bas prix pour clore une consignation.
18d—1a 95, rue Camp.

NOUVELLE DECOUVERTE EN MEDECINE—Célèbre sirop composé de Salsepareille concentrée et Pillules de Salsepareille.—Celui qui croit une nouvelle théorie ou qui fait une découverte importante dans la médecine, les arts ou les sciences, doit s'attendre à rencontrer de l'opposition, et surtout si cette théorie ou ces découvertes exposent l'ignorance ou la duperie avec lesquels on trompe les crédules. En offrant au public cette nouvelle médecine et ces pillules j'en appelle à son jugement; non aux préjudices, mais au raisonnement naturel. Ma doctrine fait sortir la science de la médecine des ténèbres et l'expose au grand jour, et chacun pourra juger par lui-même de la vérité de ma théorie, et si les témoignages que je soumet sont suffisants, l'on devra y croire.

Que j'aie fait une découverte dans la médecine et physiologie la plus importante à la santé du genre humain que toutes celles qui ont été faites jusqu'à ce jour, ne peut être mis en doute par les plus sceptiques.

Je vais maintenant démontrer en quoi consiste ma théorie et ma découverte importante, et j'ose me flatter de pouvoir prouver clairement que cette nouvelle doctrine est vraie, que sa théorie est basée sur les principes physiologiques et en unisson parfait avec les lois de la nature. Avant d'entrer en matière, je dirai donner des explications sur le mot secrétion, dont je ferais souvent usage.

La sécrétion est cette partie de l'économie animale qui sépare les fluides du corps, par exemple, la bile ou le fiel est un fluide et est une secrétion du foie.

La doctrine que je soutiens et que je peux prouver comme étant la seule vraie est ceci: Que toutes les maladies proviennent de la suppression ou état imparfait de la secrétion des divers organes, par ex. une personne qui se serait exposée au froid ou à tout autre inconvenient qui aurait fait arrêter la transpiration, ne ressentirait-elle pas des maux de tête et de membres et n'aurait-elle pas la fièvre? Si on parvient à rétablir la transpiration, cette personne malade ne serait-elle pas immédiatement soulagée? Tout le monde répondra oui. Prenons encore pour exemple un cas de choléra, qu'il ne trouvons nous pas un absence totale de bile dans tout ce que le malade rejette, et aussitôt que l'on peut forcer l'estomac ou le foie à rejeter de la bile, le malade n'est-il pas sauvé? Prenons encore un cas de fièvre jaune. Le vomissement noir n'est-il pas une secrétion mélangée et n'est-ce pas qu'on ne puisse arrêter ou changer la nature de cette secrétion, le malade meurt dans quelques heures, mais si cette secrétion est changée à un état naturel, la guérison est certaine.

Que remarquons-nous dans l'angine? Ne se forme-t-il pas une membrane dans le gosier, produite par une secrétion qui n'est pas naturelle et qui menace d'enlever la vie à l'enfant à moins que on n'arrête cette secrétion et cette formation? Sans doute.

Prenons un cas de fièvre, qu'observons nous? la peau n'est-elle pas sèche et brûlante ainsi que la langue, la paume de la main et la plante des pieds? Sans doute. La fièvre ne cause pas cet état, mais c'est la sécrétion de la peau qui est arrêtée et qui produit la fièvre. Pourquoi n'a-t-on jamais vu la peau brûlante lorsqu'elle est humide ou que la secrétion est parfaite. Dans les cas de fièvre nous trouvons la langue sèche et une grande soif, quelle en est la cause? Selon ma théorie, je dis que les petites glandes de la bouche et du gosier ne faisant point leurs secrétions naturelles sont cause de la sécheresse de la langue et la soif. Souvent la constipation accompagne la fièvre et les selles sont noires, vertes ou autre couleur, ceci ne prouve-t-il pas que les secretions du foie ou d'autres organes sont dans un mauvais état? Mon sirop et mes pillules feront disparaître la chaleur de la peau en ouvrant les sécrétions. Ils feront aussi disparaître la sécheresse de la bouche en ouvrant le passage des glandes ainsi que des autres organes. Nous croyons que les cas que nous avons mentionnés prouvent notre doctrine. Nous pourrions énumérer toutes les maladies du genre humain et elles prouveraient également la vérité de notre doctrine, mais nous croyons qu'il n'est pas nécessaire.

Etant convaincu par expérience que toutes les maladies proviennent de la suppression ou de la dépravation des secretions, il nous restait à trouver un remède capable d'agir sur tous les organes et leur rendre la vigueur et la santé.

Pensant que sa doctrine que je soutenait était en harmonie avec celle de la nature, j'étais persuadé que Dieu avait créé les remèdes nécessaires, mais j'ignorais qu'il m'eût choisi pour les découvrir et les faire connaître. Que j'aie réussi, il n'y a pas à en douter et le sirop et les pillules que j'offre au public possèdent de grands mérites et ont les plus grands droits à la confiance, parce qu'elles sont basées sur de justes principes et une connaissance exacte de la cause des maladies.

Ces remèdes donnent de la régularité aux secrétions et ravivent le système entier.

Ils sont doux, mais très effectifs dans leurs opérations et peuvent être administrés dans toutes les circonstances et à tout âge. Si on les prend quand on est en bonne santé, nous la conservons, et si on les prend quand on est malade, ils nous guérissent. Voilà leurs qualités, leurs opérations et leurs actions.

Ces médecines sont manufacturées et vendues en gros en détail, au laboratoire chimique du Sud, à la Nvelle Orléans et au No. 95 rue de la Douane.
déc 15 T. S. M. D.

FARINE—50 barils à vendre par
GODFREY, LAWRIE & SMALL,
20 déc 36, rue Gravier.

HUILE de lin d'Allemagne en cruches de 2 et 3 gallons, 2000 cruches à vendre par
HUGO C. GELDEMEESTER,
20 déc 45 Bienville.

FRUITS—160 caisses fruits assortis, 100 do cerises à l'eau-de-vie de cognac, 100 do pêches, à vendre par GODFREY, LAWRIE & SMALL,
20 déc 36, rue Gravier.

ACIER allemand—16 paquets acier de Hasenclever et fils à vendre par
HUGO C. GILDEMEESTER,
20 déc 45, Bienville.

CHARBON CANEL—A vendre en quantité, à la convenance des acquéreurs, par
VENNARD & GODDARD,
19 déc 36 Camp.

ARDOISES—Les soussignés offrent en vente 28,000 ardoises 16 sur 10 pouces; 16 000 do 14 sur 14.500 do 20 sur 10 pouces.
20 d S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp.

LES soussignés viennent justement de recevoir 80 boîtes de sauces tomates, 12 bouteilles par boîtes et à vendre par
20 d A. CAPDEVIELLE & Co, rue Toulouse

BAS—Bas de coton blanc de toutes les qualités pour dames et demoiselles, à vendre par
HUGO C. GILDEMEESTER,
20 déc 45, Bienville

COUVERTURES—50 balles de couvertures à vendre par
20 d FROST & Co. 8, Douane.

BRODEQUINS, bottes, souliers—Un assortiment général à vendre par
20 d FROST & Co. 8 Douane.

PAPIER à enveloppe—2000 rames différentes grandeur, à vendre par E & J ANDREWS,
20 déc 25, Gravier.

CHARBON pour les forgerons à vendre par
VENNARD & GODDARD,
19 déc 36 Camp.

CHARRUES—200 charrues, qualité supérieure, à vendre par JAS. D. DENEGRE,
20 déc 16, Douane.

PORC—211 barils porc mess et prime, à vendre par LAYET & AMELUNG,
20 déc 17, Commune et 80, Tchoupitoulas

HARICOTS BLANC—40 barils haricots blanc à vendre par R. H. McGILL,
20 déc 114, Tchoupitoulas.

CAFE—Café de la Havane, nouvelle récolte, à vendre par ABRAHAM TRIER,
19 déc 34 Gravier.

CIGARES—400,000 cigares de la Havane à vendre par ABRAHAM TRIER,
19 déc 34 Camp.

TABAC à chique, de la Virginie à vendre par ABRAHAM TRIER,
19 déc 34 Camp.

VIN—300 pipes de supérieure qualité à vendre par ABRAHAM TRIER,
10 déc 34 Camp.

SUIF—3 barils de suif des Illinois à vendre par ABRAHAM TRIER,
18 déc 34 Camp.

POUR NATCHITOCHE PAR LITTLE RIVER.
Le steamer LOGANSPORT, capitaine J. P. Price, partira Mardi 24 courant, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à PIERCE SHANNON & BRO
23 déc 57, rue des Magasins.

PACKET REGULIER.
POUR COLUMBIA (Arkansas) Princeton, Lake Providence, Millikens Bend, Vicksburg Bend, Vicksburg, Grand Gulf et Natchez.
Le steamer EMPEROR, capt. Auter, partira pour les ports ci-dessus, mardi, le 24 courant à 6 heures P. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à PIERCE SHANNON & BROTHERS,
21 déc 57, Magasins.

POUR NATCHITOCHES, Alexandre et tous les ports intermédiaires—Le packet à vapeur régulier VELOCIPEDE, partira pour les ports ci-dessus, lundi le 23 courant à 4 heures P. M. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
21 d J. HALL & B. A. BEIN, 19, Nlle-Levée.

POUR LOUISVILLE, Smithland, Paducah, Mills Point, Randolph et Memphis—Le magnifique steamer EDWARD SHIPPEN, capitaine Stephen Johnson, partira pour les ports ci-dessus et ceux intermédiaires, mercredi 25 courant à 10 heures a. m. Pour fret ou passage s'adresser à bord vis à vis de la rue Gravier, ou à
PIERCE SHANNON & BROTHERS,
21 d 57, Magasins.

POUR LOUISVILLE—Le Steamer GEN. BROWN, capitaine L. B. Dunham, partira mercredi 25 du courant pour le port susdit, à 4 heures de l'après midi. Pour fret et passage s'adresser à
21 déc R. T. LAWRENCE, 28 et 29 Levée

POUR TUSCUMBIA, Mills Point, Paducah, et tous les ports intermédiaires—Le steamer SIAM, capitaine Mckenzie, partira pour les ports susdits et tous ceux intermédiaires, lundi le 23 du courant, à 4 heures de l'après midi. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
20 d W. S. BROWN, 26, Gravier.

POUR NEW-YORK—Premier navire—Le paquebot SHAKESPEARE, capitaine Cornell, ayant les deux tiers de sa cargaison engagée et allant à bord, partira sous peu pour les ports ci-dessus. Pour le reste de son fret ou passage s'adresser à bord, au rang au-dessous du marché aux légumes ou à FOSDICK & RASINES,
23 déc 70, rue du Camp.

POUR BALTIMORE—Le brick BORDEAUX, capt. Morison, partira incessamment. Pour fret ou passage s'adresser à
GEO. BEDFORD & BECK,
23 déc 24, rue de la Douane.

POUR BOSTON—Le navire FERAX capitaine Dodge Acaly, partira incessamment. Pour balance de fret et passage, s'adresser à bord, vis à vis la Presse d'Orléans, ou à
23 d J. A. MERRITT, 53 Camp.

LIGNE de Paquebots entre la Nouvelle Orléans et Charleston—Le beau brick fin voilier A. L. CHAPMAN, capt. Thompson ayant déjà une partie de son chargement, partira pour Charleston avec dépêche. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à J. A. BARELLI & Co,
23 déc 61, rue de la Commune.

POUR BALTIMORE—Le navire SEAMAN, capt. J. S. Nickerson, ayant une partie de sa cargaison engagée partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à
G. BEDFORD & BECK,
20 déc 24, Douane.

POUR BOSTON—Le navire KENTUCKY, capitaine Nickerson, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée partira sous peu. Pour balance du fret et passage s'adresser à bord au quai de la rue St. Joseph ou
20 d STETSON & AVERY.

POUR BOSTON—Le navire A. CAROLINE, capitaine Smith, partira sous peu. Pour balance du fret et passage, s'adresser à H. A. NORCROSS & Co
20 d 68, Camp.

POUR PROVIDENCE—La barque HIGHLANDER, capitaine Barker, partira sous peu. Pour fret de 100 barils ou passage adresser à E. & J. ANDREWS,
20 déc 25, Gravier.

POUR GALVESTON—Texas—La goëlette ORAGON, capt. H. Smith, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée partira pour le susdit port dans quelques jours. Pour balance du fret et passage, s'adresser à
J. BRENT CLARK, 40, Chartres,
ou au capitaine à bord, en face des bâtiments du Trianon, gie, Nlle Levée. 19 déc

POUR LA HAVANE—La goél. MERCHANT, capt. S. Fernandez, partira mardi prochain le 24 courant. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à
R. GRONING & co.

LE brick OCTAVIA, capitaine Mayberry partira pour la Havane, 21 du courant. Pour fret et passage, s'adresser à
20 d J. B. BAILEY, 14 Bienville.

POUR HAMBURG—La barque JOHANN GEORG, capitaine Hohorst, partira pour le port susdit, vers la fin du mois. Pour passage seulement, s'adresser à bord, ou à
20 d R. GRONING & Co.

POUR MARSEILLE—Le navire de première classe, L'ARTHEMISE, capitaine Lefol partira immédiatement pour cette destination. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser à bord ou à
20 d AUGTE MOLIER, 85 St. Louis.

POUR BOSTON—Le brick A. TUTTLE MOLINE, capt. Clark, ayant la moitié de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret de 200 balles de coton et passage, s'adresser à ED. BRIDGE, 60, Gravier. 18 d

POUR BOSTON—Le navire CAROLINE capitaine Leonst partira sous peu pour le port susdit. Pour fret de 300 balles de coton et passage s'adresser à bord au quai de la rue St. Joseph ou à
HENRY A. NORCROSS & Co.
17 déc 65 Camp.

POUR BOSTON—Le brick RUSSELL, capitaine McMeanus, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
17 déc S & J P. WHITNEY, 73, Camp.

PASSAGE POUR NORFOLK—Le brick ORIENTAL, capitaine Hart partira sous peu. Pour passage, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp

POUR GLASGOW, Ecosse—Passage seulement—La barque HELEN MAR, capitaine ——— partira sous peu. Pour passage, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY,
17 déc 73, Camp.

Ligne de Paquebots entre la Nouvelle Orléans et Boston—Le navire E. L. FERAX capitaine Healey, ayant son fret engagé s'attend à bord, partira sous peu. Pour passage, s'adresser au capitaine à bord, trois rues plus bas que la rue road, ou à JOHN A. MERRITT, 53, Camp.

POUR BORDEAUX—Le navire VAILLANT, partira positivement dimanche 29 du courant. Pour fret de 100 balles coton ou passage, s'adresser à bord vis à vis la rue Vaugirard, ou à F. JORDY,
16 déc 118 Royale.

POUR BALTIMORE ET NORFOLK—Le brick A. LUNCAS, capt. Birch, étant maintenant prêt à recevoir du fret, et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à J. W. ZACHARIE & CO,
14 déc 88, rue Douane.

POUR TABASCO—La goélette HENRY CLAY, capitaine John Patherson, partira pour le port susdit, mercredi 18 du courant. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
W. F. VIGERS & Co. 30 Bienville.

POUR MATAMOROS—La goélette CUMANCHE, ayant une partie de son chargement arrêté, partira sous peu de jours. Pour passage et balance du fret, s'adresser au capitaine à bord ou à J. T. LAGUERENNE & Co
13 déc 57, Tchoupitoulas.

POUR COWES ET UN MARCHE. Le navire fin voilier COPERNICUS, capitaine Harslope, partira immédiatement pour les ports ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à
10 déc R. GRONING & Co.

POUR MATAMORAS—Premier bâtiment—La goélette WATCHMAN, capt. Murray, partira positivement pour le port ci-dessus, samedi, 14 courant. Pour fret ou passage s'adresser au capitaine à bord, ou à
10 déc W. F. VIGERS & Co. 30 Bienville.

A AFFERMER. Une habitation de quatre arpents face au fleuve sur quarante de profondeur, située dans la paroisse d'Orléans, à 3 milles au-dessous de la ville, sur la rive droite. La terre est très élevée et fertile: dans ce moment elle est en culture à [illegible] pens, et on pourrait à peu de frais en étendre la profondeur. Le lait et le jardinage produisent annuellement un revenu qui ne s'élève pas à moins de mille cinq cents piastres. La batture est bonne, et permettrait l'établissement d'une briqueterie ou d'un moulin à planches. Les cultures sont neuves et ont été construites en 1837 et 1838. Ils consistent en une maison de résidence solide, spacieuse et agréable, cuisine, magasin, cabanes à nègres, deux pigeonniers, écurie, forge, et un vaste hangard dans lequel on pourrait confectionner [illegible]. Ces établissements suffisent à tous les besoins d'un habitant. Il y a aussi sur cette habitation un beau verger composé d'arbres fruitiers de diverses espèces.

Les habitans ou personnes qui désirent un établissement [illegible] pourront visiter cette habitation. Ils s'entendront avec le propriétaire pour les conditions et la durée du bail. S'adresser en ville à Mr. Cl. Herz, rue Ste Anne No 120, et sur les lieux à
8 déc—1m P. CAZELAR,

CHARBON de Pittsburg—3000 barils charbon de Pittsburg choisi pour les steamers et les machines; la cour est près de la Levée, et le charbon peut être porté à bord des bâtiments à peu de frais, à vendre par BOGERT & HAWTHORN,
12 déc 63 Gravier.

EN débarquement de l'Arthémise et du brick Vernon, venant de Bordeaux et à vendre par les soussignés à des prix modérés, vins rouges en barriques, vins blancs en demi barriques, vins rouge en caisses de 12 bouteilles, huile superfine en paniers de 12 bouteilles, vinaigre en tierçons.
7d HERBAULT FRERES 78 Bienville

ARTICLES à vendre [illegible] la rose barge [illegible] lavendre, néroli [illegible] savon pour les mains [illegible] eau de cologne [illegible] H. CURTIUS, Apothicaire,
14 déc Encoignure Tchoupitoulas et la Cour.

MELASSE—75 barils mélasse, en débarquement du steamer Cocchuma, au bas de la rue Conti, à vendre par ALLAIN & TREMOULET,
18 déc 11, Conti.

TRAITES sur Londres [illegible] à vendre par KENNEY DUREL & Co.
14 déc 1839. 52 Toulouse.

WHISKEY—100 barils Whiskey à vendre par JOSEPH LANDIS & Co
19 déc 14, rue Poydras

SARDINES à l'huile—250 caisses sardines à l'huile, en boîtes et demi boîtes reçus par le Zampa et à vendre par BLANCHARD, EIMER & CO.
12 déc 26 Bienville

SAUMON—4 barriques saumon en boîtes de deux livres à vendre par HOLMES & MILLS,
18 déc 9, Bank Place

FER—100 tonneaux fer en barres, assorti, rond, carré et plat, à vendre par
18 déc S. LOCK & Co. 8, Front Levée.

LIQUEURS DU PAYS—Eau de vie, ferré et liqueur, genièvre et autres liqueurs à vendre par
18 déc J. B. FIELD, 73 Bienville

LARD—40 barriques plats côtes à vendre par
BOGERT & HAWTHORN,
18 déc 63 Gravier

RUBANS de toute qualité à vendre par
HUGO C. GILDEMEESTER,
20 déc 45, Bienville.

HUILE de lin—20 pipes d'huile de lin à vendre par HUGO C. GILDEMEESTER,
20 déc 45, Bienville

CAFE—500 sacs café de Rio nouvelle récolte, à vendre par BOGERT & HAWTHORN,
20 déc 63, Gravier.

GENIEVRE de Hollande—10 pipes à vendre par
20d ED. SPRAGUE, 22 Douane.

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. BLACHE.

IL sera vendu, Lundi, 23 du courant, à 10 heures du matin, rue du Canal entre les rues Burgundy et Levée, pour clôture de consignation.
4 douzaines de Remède de Le Roy de Cottin,
4 do Rouanet Siphilitique, [illegible]
[illegible] 30 demi-bouteilles elixir de Guillet 23 déc

PAR H. J. DOMINGON.

AUJOURD'HUI Lundi, 23 du courant, à 4 heures après midi vis-à-vis la Presse à Coton il sera positivement vendu:
100 barils pommes de terre venant de [illegible]

Vente de Syndic, continuée de
HABITS ET LINGES FAITS,
No. 45, Nouvelle-Levée.
PAR BEARD & KENDIG.

IL sera vendu, lundi 23 décembre, à 10 heures du matin, par ordre du syndic de la succession de [illegible] McMahon, abandonnée à ses créanciers un grand assortiment de Linges faits de tout genre, composé de Surtouts, Habits, Pantalons, Gilets, Vestes, toiles, des Chemises de flanelle de coton, de toile, Caleçons de flanelle, de malleton, Chapeaux, Casquettes, Bottes, Brodequins, Souliers, Bretelles, Gants, Cravates, &c. &c.
Conditions—Pour toutes sommes au-dessous de $20, comptant; au-dessus de $20 00 et au-dessous de 400 60 jours; pour 400 et au-dessus 90 jours de crédit, pour billets endossés à satisfaction 23 déc

PAR FERNANDEZ & WHITING.
Rue de Chartres no. 107.
Vente sans réserve.

LUNDI prochain, 23 du courant, à leur magasin d'encan, il sera vendu, 8 caisses papiers peint à tapisserie, et bordures.
1 caisse chaussures françaises fine, et un assortiment d'autres marchandises.
Conditions à la vente.

PAR H. J. DOMINGON.

MARDI prochain, 24 du courant, il sera vendu à son magasin d'encan, No. 42 rue Toulouse,
Une grande quantité de Jouets d'enfants, assorti,
4 caisses d'étoffes de laine, &c. 23 déc—2

PAR BEARD & KENDIG.

Vente au pied de la rue du Canal, sur la Levée.
LES articles suivants seront vendus Mardi, 24 décembre, à 11 heures, sans réserve pour compte le champagne, genièvre de Hollande, vin de France, corde d'emballage, ficelle, un lot d'agrès de voiles, thé, Young Hyson et Impérial, genièvre et eau-de-vie américaine, vin de champagne en caisse et en sacs, huile de baleine, mélasse en barils, huile d'olive.
Conditions comptant.
Les vendeurs sont requis d'envoyer leurs marchandises avant 10 heures. 23 déc—2

PAR J. LEVY.

IL sera vendu, Mardi, 24 courant, à 10 heures du matin, au No. 53, rue des Magasins, une forte quantité de linge fait, de qualité supérieure.
Habits, redingottes, surtouts en draps et castor, pantalons de casimir, de drap, gilets de satin, en soie, de mérinos de cols de chemises, &c.
Aussi 2 Montres patentées, à levier, en or. 23 déc

PAR J. LEVY.

A MIDI précis, 24 décembre, il sera vendu, en face l'Arcade Banks
10 Mules du Kentucky,
1 Ane.
Conditions—90 jours de crédit, pour billets endossés à satisfaction. 23 déc—2

PAR BEARD & KENDIG.
No 58, rue Camp.

LE restant de la consignation de divers articles plaqués, consistant en plateaux de vingt huit à trente pouces, urnes à thé et à café, chandeliers et chandeliers, paniers à pain, fourchettes à rôtir le pain, beurriers, cuillères à soupe et à thé d'argent allemand, fourchettes do, setts en porcelaine à thé et à café, porcelaine pour dames et hommes et boites à toilette, boîtes à ouvrage, montres en or et argent, etc. Ces articles seront vendus à vente privée aujourd'hui, lundi et mardi prochain.
B. & K. appellent l'attention de leurs amis sur les articles ci-dessus qui méritent leur examen. Parmi ces objets il s'en trouve qui sont très utiles et de goût, très propres pour cadeaux du jour de l'an, et les prix seront de 30 à 40 pour cent meilleur marché qu'on ne pourrait les obtenir ailleurs, venant directement d'Angleterre et de France. 21 d

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu lundi le 23 du courant, à 4 heures de l'après midi, sur la levée, en face le marché, en débarquement du navire Laurent & Fanny, de Marseilles
90 barriques vin Claret de Marseilles
Conditions, à la vente 21 d

PAR H. J. DOMINGON.

LE Samedi 28 du courant, à 10 heures du matin il sera vendu un fond de magasin de Tailleur situé rue Royale entre St. Louis et Conti, no 104 consistant en draps fin, coutils, mérinos, etc.
Aussi divers meubles.
Conditions à la vente. 14 déc

Bateau à vapeur COLUMBIA à vendre
PAR J. A. [illegible]

IL sera vendu Lundi, [illegible] à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, par ordre de l'honorable Cour du Commerce de la Nouvelle-Orléans,
Le beau navire à vapeur COLUMBIA avec [illegible] sa cuivre, du port de 4 [illegible] tonneaux [illegible] est bien construit. La réputation de solidité et de marche dont il jouit assurent aux spéculateurs un placement de fonds avantageux.
Conditions—Un quart comptant, la balance à 6, 9 et 12 mois de crédit, en donnant des billets endossés à la satisfaction des vendeurs, portant hypothèque jusqu'au parfait paiement. 6 déc

PAR P. E. TRICOU.
Succession de feu Pierre Norbert Boudousquié.

LE lundi 23 décembre 1839, à 11 heures du matin, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la Paroisse et la Ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 10 du courant, il sera vendu à la résidence du défunt, [illegible] de la Nouvelle-Orléans, [illegible] meubles, effets, linge, livres, batterie de cuisine, vaisselle, effets etc. charrettes à chevaux et à chevaux, bœufs, vaches laitières et leurs suivans, etc.
Conditions—comptant.
15d—e13, 16, 19 et 23

PAR FERNANDEZ & WHITING.
[illegible] No. 107, rue Chartres.
Succession de Joseph Dupeux, etc.

LUNDI, 30 janvier 1840, [illegible] à la Bourse, [illegible] en vertu d'un ordre de la Cour des Preuves dans et pour la paroisse de la Nouvelle-Orléans, en date du 11 décembre 1839, il sera vendu:
UN CERTAIN LOT DE TERRE situé au faubourg Marigny de cette ville, dans l'île borné par les rues Grands-Hommes, Union, Craps et des Bons Enfants, [illegible] la moitié de la partie à être [illegible] rue Union, du lot No. 262 du dit No. 16 [illegible] mesure française, 60 pieds de face à la rue des Grands Hommes sur 120 pieds de profondeur, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
Conditions—Le tiers comptant, la balance à 6, 12 mois de crédit, en sommes égales, en billets au gré des acquéreurs, endossés à la satisfaction des exécuteurs, portant hypothèque, et les billets ne seront payés à l'échéance qu'ils porteront un intérêt de 10 pour cent par an jusqu'à leur paiement. Les frais de vente seront à la charge de l'acquéreur. Acte de vente par devant Carlisle Pollock, notaire public, aux frais des acquéreurs. 5 déc

PAR J. B. BLACHE.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse, pour la Paroisse et Ville de la Nouvelle-Orléans, en date du 3 décembre 1839, et à la requête de Mr. La Pille, syndic provisoire des créanciers de H. Pinguet,
Il sera vendu, le Jeudi, 26 du courant, à midi précis, à l'encoignure des rues Royale et St. Anne,
La Pharmacie abandonnée à ses créanciers par le dit E. Pinguet.
Conditions—Deux, quatre et six mois de crédit, en bons billets, endossés à la satisfaction du syndic et portant hypothèque—Le syndic se réserve le droit de refuser, sans en donner les raisons, tout endossement qui ne sera pas à sa satisfaction. [illegible] que la Pharmacie sera immédiatement revendue.
N. B. Le magasin sera ouvert le jour de la vente à 10 heures du matin. 11d—13-15 et 23-26

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Par Dutillet, Encanteur.

EN vertu d'une résolution du conseil de la Municipalité No. Un, avis est donné que le jeudi, Lundi, 3e Février 1840, à midi, à la Bourse de la Cité, l'encanteur susdit procédera à la vente des propriétés ci-après décrites, appartenant à la Corporation, savoir:
1o Les lots Nos. 1 à 22, situés entre les rues Conti, de la Levée, Bienville et le chemin public conformément au plan dressé par le voyer, en date du 26 octobre 1839.
2o Les lots 1 à 6 de l'îlet 31, situé au faubourg Tremé, borné par les rues St Louis, [illegible], conformément au plan dressé par le voyer, en date du 25 octobre 1839.
3o Les lots invendus de la propriété [illegible] dite les anciennes prisons.
Conditions—Un dixième comptant, et le reste en six et trois ans, moyennant des billets endossés à la satisfaction du maire, et portant hypothèque jusqu'au parfait paiement.
Nouvelle-Orléans, le 13 décembre 1839.
[illegible] C. GENOIS, maire.

PAR BY [illegible] CALHOUN
Vente de syndic

IL sera vendu lundi le 3 décembre prochain à [illegible] midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, [illegible] en vertu d'un ordre de l'honorable Cour du [illegible] à la requête du syndic de la faillite [illegible] de Nathan Sydney Short, au profit des créanciers de Samuel Short, [illegible] Carrollton, [illegible] par T. Pitot, daté le 25 novembre 1837.
SIX LOTS DE TERRE [illegible] 9 pouces 4 lignes de face au chemin public, [illegible] Adams et Washington (lot no 1 [illegible]) [illegible] ue toute la profondeur qui se trouve [illegible] et la rivière du Mississippi [illegible].
CINQ LOTS mesurant chacun [illegible] 5 lignes de face au chemin public, [illegible] Washington et Short, (lot no 1, formant le coin de la rue Washington et du chemin public) [illegible] profondeur qui se trouve entre le chemin public et [illegible] 175 pieds.
CINQ LOTS mesurant chacun 36 pieds, 1 pouce 5 lignes de face au chemin public entre les rues [illegible] et Short (lot no 1 formant encoignure de la rue Short et du chemin public) sur toute la profondeur qui se trouve entre le chemin public et la rivière, environ 150 pieds.
SIX LOTS DE TERRE—Le lot no 1, mesure [illegible] pieds 8 pouces et 3 lignes de face; et les lots 2 [illegible] 6, mesurent 31 pieds 2 pouces et 5 lignes de face au chemin public entre les rues Madison et Ambronne, sur toute la profondeur qui se trouve entre le dit chemin public et la rivière, environ [illegible].
DIX LOTS dans l'îlet borné par le chemin public et les rues Washington, Short et Levée. Les lots 1, 2, 3, 4 et 5, mesurent chacun [illegible] [illegible] au chemin public, sur [illegible] de profondeur. Et les lots 6, 7, 8, 9 et 10 mesurent chacun 36 pieds 1 pouce et 5 lignes de face à la Levée, sur 125 pieds de profondeur.
DIX LOTS dans l'îlet borné par les rues Levée, Huso, Washington et Conner, etc. Les lots 1, 4, 5, 6 et 7 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Washington et Huso, sur 120 pieds de profondeur, et les lots 8, 9 et 10, mesurent chacun [illegible] de face à la rue Levée, sur une profondeur [illegible] ayant de 46 pieds 10 et la plus grande [illegible] 8 pieds.
UN LOT dans l'îlet borné par les rues Conner, Huso, Washington et Pearl, mesurant 30 pieds de face sur les rues Huso et Washington, [illegible] de profondeur.
Conditions—Un quart comptant, la balance à 6, 12, et 18 mois de crédit en donnant des billets endossés à la satisfaction, portant hypothèque jusqu'à [illegible] paiement. 20 n—12, 20, 30 d—4

ALUM et Sel d'Epsom—25 barriques Alum et 10 barils Sel d'Epsom, de la manufacture de la Compagnie chimique de Baltimore, à vendre par
JARVIS & ANDREWS,
16 déc Encoignure Commune et Tchapitoulas.

HUILE de Palmachristi—70 barils huile de qualité supérieure, à vendre par
JARVIS & ANDREWS.
16 déc Encoignure Commune et Tchapitoulas.

SAVON—1200 boîtes savon de Boston à vendre par WHITRIDGE & co, 76 Magasins. 18d

PARAPLUIES—30 boîtes à vendre par
19d WHITRIDGE & co, 76 Magasins.

JAMBONS de Westphalie à vendre par
19d HAGEDORN & CRAMER, 50 Bienville

BILLETS du Trésor du Texas, achetés par
20d—3 ROBINSON & Co, 44, Camp.